

Réunions de printemps 2000 . . .

## Le CMFI réaffirme les avantages d'une économie mondiale ouverte et engage tous les pays à élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté

Lors de sa première réunion le 16 avril à Washington, le Comité monétaire et financier international (CMFI) a insisté avec force sur l'importance d'un meilleur partage des chances et des bienfaits qu'offre une économie mondiale ouverte, et réaffirmé son soutien au rôle unique du FMI en tant que pivot du système monétaire et financier international. Il a reconnu aussi qu'il faut aller plus loin et s'est engagé à renforcer l'efficacité, la transparence et la responsabilité du FMI (pour le texte du communiqué du CMFI, voir page 119). Le CMFI, qui regroupe 24 ministres des finances, gouverneurs de banque centrale et délégués de rang comparable, représente la totalité des membres du FMI. Il remplace le Comité intérimaire depuis septembre 1999 (voir *Bulletin du FMI*, 18 octobre 1999, page 317).

### Rôle du FMI

Si les réunions de printemps ont eu pour toile de fond les manifestations organisées à Washington, elles se sont inscrites, comme l'a souligné le Comité, dans le débat public de plus en plus large sur les directions dans lesquelles le FMI et le système financier international



Gordon Brown, Président du CMFI (à droite), répond aux questions des journalistes, lors de la conférence de presse conjointe, en compagnie de Stanley Fischer, Directeur général par intérim du FMI.

devraient évoluer pour s'adapter à un environnement économique en rapide mutation.

Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier britannique et Président du CMFI, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec Stanley Fischer, Directeur général par intérim du FMI, a indiqué que les réunions ont permis de réaffirmer les idéaux élevés qui ont donné naissance au FMI et à la Banque mondiale il y a plus de 50 ans, à savoir la conviction que la prospérité mondiale est indivisible, qu'elle ne peut être durable qu'à condition d'être partagée et que ce n'est pas en tournant le dos à la mondialisation ou à la coopération économique internationale que l'on ira de l'avant, mais bien en renforçant cette coordination dans un seul but : travailler au mieux-être de tous.

### Les réunions de printemps 2000 sur le web

Vous trouverez sur le site du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)) le texte intégral (en anglais) des communiqués et déclarations officielles, la transcription des conférences de presse et d'autres documents relatifs aux réunions de printemps 2000 de la Banque mondiale et du FMI.

### Opérations financières du FMI

Le CMFI est convenu que les opérations financières du FMI doivent continuer à s'adapter à un monde en constante évolution, et notamment à la croissance et à

Fonds monétaire international

VOLUME 29

NUMÉRO 8

1<sup>er</sup> mai 2000

### Dans ce numéro

Réunions de printemps 2000

113  
Aperçu

116  
Conférence de presse du CMFI

Communiqués  
119  
CMFI

124  
Comité du développement

126  
G-7

128  
G-10

129  
G-24

132  
Perspectives de l'économie mondiale

134  
Garde-fous pour l'utilisation des ressources du FMI

136  
Marchés émergents et nouveau système financier

138  
Flemming Larsen

139  
Découpler les crises

142  
Réunion du Comité de Bretton Woods

### Lire aussi . . .

139  
Publications récentes

140  
Principaux taux du FMI

141  
Sur le site Internet

142  
Utilisation des ressources du FMI

143  
Accords du FMI

113



*En marge des réunions, des manifestants réclament un effort accru dans la lutte contre la pauvreté dans le monde.*

L'intégration rapides des marchés internationaux de capitaux. Il a approuvé la décision du Conseil d'administration visant à simplifier l'éventail des instruments du FMI en supprimant les fonds de stabilisation des changes, l'appui à la réduction de l'encours et du service de la dette envers les banques commerciales, le mécanisme de financement de stocks régulateurs et le volet financement pour imprévus de la facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus. Il a invité aussi le Conseil d'administration à examiner les règles relatives aux mécanismes en vigueur pour s'assurer qu'ils donnent les incitations voulues, en veillant en particulier à améliorer l'efficacité des lignes de crédit préventives sans compromettre leurs critères d'admissibilité initiaux et en évitant toute utilisation trop prolongée des ressources accordées au titre des deux mécanismes de financement de base du FMI, c'est-à-dire les accords de confirmation et le mécanisme élargi de crédit.

M. Brown a rappelé que les concours du FMI doivent reposer sur les principes suivants : préserver la capacité du FMI à apporter une aide financière à tous les États membres, encourager ces derniers à prendre *ex ante* des mesures énergiques pour prévenir les crises, aider les pays en proie à des difficultés à y répondre avec promptitude et efficacité et, lorsque leurs problèmes de balance des paiements semblent devoir durer, appuyer des réformes qu'ils engagent pour pallier leurs carences structurelles.

### Garde-fous et communication d'informations inexactes

Tout en reconnaissant que les cas de communication d'informations inexactes au FMI ou d'allégations de détournement de ses fonds sont rares, le Comité a souligné que ces incidents sont très graves, car ils risquent de miner la relation de confiance réciproque que le FMI entretient avec ses membres, ainsi que sa crédibilité devant l'opinion publique. Il s'est donc félicité de l'adoption par le Conseil d'administration d'un nouvel ensemble renforcé de garde-fous permettant de contrôler l'utilisation des ressources du FMI (voir page 134) et a souligné que la stricte application de ces

mesures est essentielle pour renforcer l'intégrité des opérations financières de l'institution.

Le CMFI s'est aussi félicité de l'adoption du nouveau cadre d'évaluation des garde-fous par le Conseil d'administration et de l'obligation faite à tous les pays qui utilisent des ressources du FMI de publier des états financiers annuels de la banque centrale ayant fait l'objet d'un audit indépendant selon les normes reconnues internationalement.

### Participation du secteur privé

«Nous avons reconnu l'importance de la prévention en tant que première ligne de défense contre les crises», a indiqué M. Brown, et observé que les pays présents sur les marchés financiers internationaux doivent chercher à nouer un dialogue étroit avec leurs créanciers privés. Les membres du CMFI sont convenus aussi que le FMI a un rôle important à jouer dans la résolution des crises. Dans certains cas, un dosage adéquat de financements publics et d'ajustement des politiques devrait permettre au pays concerné de retrouver rapidement un plein accès au marché. Dans d'autres, l'accent devra être mis sur une approche volontaire. Ailleurs encore, un éventail plus large d'actions des créanciers privés pourra se révéler opportun.

Dans les cas où une restructuration ou une réduction de la dette s'avérera nécessaire, le CMFI a indiqué que le programme appuyé par le FMI devra accorder une grande importance à la viabilité financière à moyen terme et trouver un juste équilibre entre les contributions des créanciers extérieurs publics et privés, compte tenu du financement fourni par les institutions financières internationales.

### Surveillance

Le Comité a noté avec satisfaction la récente évaluation interne de la surveillance et observé que les travaux progressent pour adapter celle-ci à l'évolution de la situation mondiale et la renforcer dans des domaines aussi essentiels que les questions liées au secteur financier, la dette extérieure ou les mouvements de capitaux. Il s'est félicité aussi de l'attention accrue apportée aux politiques de change et à leur cohérence avec les autres politiques, notamment macroéconomiques, ainsi qu'avec les dispositifs institutionnels en place.

Le CMFI a souligné qu'il importe que les pays respectent les normes et codes internationaux de bonne conduite, car cela réduit la vulnérabilité économique et financière, et il a reconnu que la surveillance au titre de l'article IV constitue le cadre approprié pour poser et examiner ces questions. La surveillance sera le principal mécanisme de synthèse des résultats des nombreuses initiatives de renforcement du système monétaire international à l'œuvre au FMI et ailleurs, notamment dans le domaine des normes et codes, de l'évaluation des systèmes financiers, de la communication des données et de la transparence. Le Comité a salué le travail accompli par le FMI, en collaboration avec la Banque mondiale

et d'autres entités, pour promouvoir l'adoption de normes et de codes.

Le CMFI a rappelé l'importance qu'il attache à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité dans le domaine économique, qui, comme l'a souligné M. Brown, ont un rôle majeur à jouer dans le fonctionnement des économies nationales. Le Comité s'est félicité des progrès enregistrés dans la diffusion de Notes d'information au public à l'issue des consultations de l'article IV, de la participation volontaire de 60 pays au programme expérimental de diffusion des rapports sur les consultations de l'article IV, de la publication d'informations sur la liquidité du FMI et les comptes des pays membres auprès de l'institution, d'une large gamme de documents du FMI, des rapports sur l'observation des normes et codes — à titre expérimental — et du programme de travail du Conseil d'administration.

### Réduction de la pauvreté et PPTE

M. Brown a souligné aussi que, si le CMFI a pris note des récentes avancées dans la mise en œuvre de l'Initiative PPTE renforcée, il a demandé instamment que toutes les parties prenantes travaillent à son application plus rapide et plus efficace et lui accorde la plus haute priorité afin que le plus grand nombre possible de pays atteignent le point de décision d'ici la fin de cette année. Le Comité s'est félicité, à cet égard, de la création du Comité conjoint Banque mondiale—FMI pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative PPTE et de la stratégie de réduction de la pauvreté dans les pays les plus démunis.

Le Comité a engagé vivement tous les pays concernés à préparer le plus vite possible des stratégies de réduction de la pauvreté, a expliqué M. Brown, afin que les pays riches, qui ont beaucoup reçu, rejoignent les plus pauvres, dont les besoins sont les plus importants, dans cette alliance destinée à libérer des millions de personnes de la pauvreté.

Le Groupe des 24, qui représente les intérêts des pays en développement, a fortement appuyé l'Initiative PPTE renforcée lors de sa réunion du 15 avril. Dans son communiqué (voir page 129), il s'est dit profondément préoccupé par l'insuffisance des contributions bilatérales des pays donateurs au Fonds fiduciaire PPTE. Il a demandé aussi que l'on abaisse les obstacles aux exportations des pays en développement et que l'on accorde un libre accès à toutes celles des pays les moins avancés.

### Comité du développement

Le Comité du développement s'est réuni le 17 avril sous la présidence de M. Tarrin Nimmanahaeminda, Ministre des finances de la Thaïlande. Dans son communiqué (voir page 124), le Comité a noté que, jusqu'à présent, cinq pays seulement ont atteint le point de décision prévu par l'Initiative PPTE renforcée (pour des engagements d'allégement de dettes totalisant plus de 14 milliards de dollars) et que 15 autres cas devraient pouvoir être examinés cette année par les Conseils du FMI et de la Banque mondiale. Le Comité a pris note par ailleurs des progrès

accomplis dans les stratégies de réduction de pauvreté, et a exhorté le FMI et la Banque mondiale à affecter des ressources suffisantes pour la mise en place de ces stratégies et à collaborer, pour ce faire, avec les États membres et les autres partenaires pour le développement. Enfin, il a invité les pays en développement à s'ouvrir sur l'extérieur



James Wolfensohn,  
Président de la  
Banque mondiale  
(à gauche), et Stanley  
Fischer, Directeur  
général par intérim  
du FMI.

afin de permettre une expansion du commerce propre à favoriser le développement et à faire reculer la pauvreté.

Le Comité du développement a appuyé l'ouverture rapide de négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce pour répondre aux questions qui préoccupent le plus les pays en développement. Il a souligné que tous les pays doivent s'assurer que les efforts qu'ils déploient pour accroître leurs échanges s'intègrent dans un cadre de développement global.

S'agissant de ce qu'il a qualifié de «grave danger pour le développement lui-même», le Comité du développement a appelé à intensifier rapidement la réponse internationale à la crise VIH/SIDA. Il a encouragé chaque acteur du système international à se concentrer sur ses points forts et a demandé à la Banque mondiale et au FMI de prendre totalement en compte le VIH/SIDA dans leur appui aux stratégies de réduction de la pauvreté et à l'Initiative PPTE. ■

### Horst Köhler entre en fonction le 1<sup>er</sup> mai

Dans son communiqué, le Comité monétaire et financier international accueille chaleureusement la nomination de Horst Köhler au poste de Directeur général, et exprime sa profonde gratitude à Stanley Fischer pour avoir assuré, pendant l'intérim, la direction du FMI.

M. Köhler était Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement avant de prendre ses fonctions de Directeur général du FMI le 1<sup>er</sup> mai.



1<sup>er</sup> mai 2000  
115

Conférence de presse après la réunion du CMFI . . .

## MM. Brown et Fischer détaillent le rôle du FMI et les progrès dans l'allégement de la dette

**O**n trouvera ci-après des extraits de la conférence de presse conjointe donnée par le Président du Comité monétaire et financier international, Gordon Brown, et par le Directeur général par intérim du FMI, Stanley Fischer, le 16 avril à Washington.



Gordon Brown,  
Président du CMFI  
(à droite), et Stanley  
Fischer, Directeur  
général par intérim  
du FMI, à la  
conférence de presse  
conjointe.

**M. BROWN:** Nos discussions d'aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre de la réforme du système financier international, qui se poursuit, et des décisions que nous prenons dans un environnement économique en mutation rapide pour que la mondialisation bénéficie à tous les pays, et en particulier à ceux qui sont trop souvent laissés à la traîne.

Il s'agit de la première réunion du nouveau Comité monétaire et financier international, qui a succédé l'an passé au Comité intérimaire. Nous avons donc commencé par réaffirmer les idéaux élevés et le sens de l'intérêt général qui ont présidé à la création de la Banque mondiale et du FMI il y a plus de 50 ans : la conviction que la prospérité mondiale est indivisible, qu'elle ne peut être durable qu'à condition d'être partagée et que ce n'est pas en tournant le dos à la mondialisation ou à la coopération économique internationale que l'on ira de l'avant, mais bien en renforçant cette coordination dans un seul but : travailler au mieux-être de tous.

Nous avons discuté d'abord du renforcement du rôle du FMI dans l'économie mondiale. L'institution a enclenché un processus de changement continu qui doit lui permettre de mieux aider les États membres. Nous nous sommes engagés à ne pas relâcher les efforts en cours pour rendre le FMI plus efficace, plus transparent et plus responsable, tout en consolidant son rôle unique de pivot du système monétaire et financier international.

Nous sommes convenus que les opérations financières du FMI doivent continuer à s'adapter à une économie mondiale en constante mutation, et en particulier à la croissance et à l'intégration rapides des marchés de capitaux. Nous avons énoncé les principes qui doivent inspirer notre action : il s'agit de préserver la capacité du FMI à apporter une aide financière à tous les États membres, d'encourager ces derniers à prendre des mesures énergiques pour prévenir les crises, d'aider les pays en proie à des difficultés à y répondre avec promptitude et efficacité et, lorsque leurs problèmes de balance des paiements semblent durables, d'appuyer des réformes qu'ils engagent pour pallier leurs carences structurelles.

Dans cette optique, nous nous sommes félicités des progrès accomplis pour rationaliser et simplifier les mécanismes du FMI. Nous sommes convenus aussi qu'il faut aller plus loin dans la transparence en mettant au point des codes de conduite et de nouvelles normes, en étendant la surveillance aux réalités changeantes de l'économie mondiale et en la renforçant dans des domaines clés. Il faut aussi que le FMI mette encore davantage l'accent sur les sources de vulnérabilité financière, et nous sommes favorables à la prise en compte d'analyses de vulnérabilité dans le cadre de la surveillance.

Nous avons reconnu qu'il importe d'adhérer aux normes et codes de bonne conduite reconnus au plan international si l'on veut réduire ces facteurs de vulnérabilité économique et financière, et indiqué que la surveillance assurée par le FMI au titre de l'article IV offre un cadre approprié pour poser et examiner ces questions. Nous avons reconnu aussi que les États membres peuvent avoir besoin d'assistance technique pour respecter ces normes. Convaincus qu'une plus grande transparence et une surveillance renforcée aideront à prévenir les crises, nous avons pris acte avec satisfaction des travaux engagés par le FMI et la Banque mondiale pour préparer des rapports sur l'observation de ces normes et codes et encourager leur adoption par un nombre croissant d'États membres. Nous invitons le FMI à continuer dans cette voie. Nous avons reconnu aussi que l'amélioration du fonctionnement des économies nationales suppose plus de transparence et de meilleures politiques. Nous nous sommes félicités des progrès accomplis dans la publication des résultats de la surveillance, et en particulier des Notes d'information au public sur les consultations de l'article IV.

Nous avons rappelé l'importance de la prévention, première ligne de défense contre les crises économiques, et observé que les pays qui font appel aux marchés internationaux de capitaux doivent s'efforcer d'entretenir un dialogue constructif et suivi avec leurs créanciers privés. Nous sommes convenus aussi que le FMI a un rôle majeur à jouer dans la résolution des crises, et avons discuté de la nécessité d'associer le secteur privé à ce processus.

Le Comité a examiné l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Nous nous sommes félicités des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'Initiative PPTE renforcée, qui doit assurer un allègement de la dette plus rapide, plus important et plus large. Nous avons exhorté tous les intéressés à favoriser l'application rapide et effective de cette initiative, et invité les gouvernements à lui donner la priorité afin que le plus grand nombre de pays possible atteigne le point de décision d'ici la fin de l'année.

Nous nous félicitons de la création d'un Comité conjoint Banque mondiale-FMI chargé de faciliter la mise

en œuvre de l'Initiative PPTE et des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays les plus démunis, que nous engageons à se doter au plus tôt de programmes de ce type. Les pays les plus riches, qui ont beaucoup reçu, ont entrepris de s'associer aux pays plus pauvres, dont les besoins sont le plus considérables, dans une alliance destinée à libérer des millions de personnes de la pauvreté.

Le Comité a remercié les autorités pour leur action aujourd'hui. Il a aussi exprimé sa gratitude à Michel Camdessus, qui a quitté la direction du FMI il y a quelques semaines. Nous nous sommes félicités de la nomination de Horst Köhler, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> mai, et avons remercié Stanley Fischer pour avoir assuré l'intérim de la Direction générale.

**QUESTION :** *M. Fischer, où en est-on aujourd'hui dans la remise de 28 milliards de dollars de dettes de certains des pays les plus pauvres?*

**M. FISCHER :** Les discussions consacrées cet après-midi à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance et aux progrès de l'Initiative PPTE ont été très utiles. Les ministres ont réaffirmé leur volonté d'aller aussi vite que possible dans l'allégement de la dette, tout en reconnaissant qu'il faut s'assurer que des stratégies antipauvreté sont en place avant d'accorder ces allégements, de façon à être sûrs qu'ils seront bien utilisés aux fins convenues. Ils ont réaffirmé la nécessité de financer totalement cette stratégie. Comme vous le savez, le FMI doit encore être autorisé à utiliser 5 millions d'onces d'or pour financer sa contribution à la stratégie de réduction de la pauvreté.

**QUESTION :** *Que peut faire le FMI pour assurer la participation de tous les États membres à cette initiative?*

**M. BROWN :** Le communiqué affirme très clairement l'importance d'une participation de tous les créanciers. Nous avons été unanimes, d'ailleurs, à demander une mise en œuvre plus rapide et plus efficace de l'Initiative.

Ces dernières semaines, les pays du G-7 ont décidé d'accorder, sur une base bilatérale, des allégements de dette à 100 %, et d'autres pays ont indiqué qu'ils feraienr de même. C'est à l'évidence un progrès par rapport à la situation de décembre dernier. Parallèlement, nous savons que le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale a reçu 2,4 milliards de dollars de promesses de dons. Nous voudrions bien sûr davantage de financements pour que cette initiative soit possible, mais, depuis octobre, de nombreux pays ont exprimé leur intention de nous aider. Pour s'assurer que plus de pays bénéficieront du processus, Stanley Fischer et Jim Wolfensohn ont créé un comité conjoint à cet effet.

**QUESTION :** *Vous avez dit que l'accent est mis sur les sources de vulnérabilité financière et la prévention des crises. De quels moyens disposez-vous pour cela?*

**M. FISCHER :** Il y a deux volets dans ces discussions sur la prévention. Le premier porte sur la surveillance et les mesures destinées à aider les pays à consolider leur économie, et surtout le secteur financier, la gestion de la

dette, la politique macroéconomique et la politique de change. Il y a beaucoup à faire en matière de prévention. Nous sommes engagés dans cette voie, mais il faudra aller plus loin en utilisant, par exemple, des indicateurs objectifs de vulnérabilité.

Le second volet correspond aux réflexions en cours sur l'aménagement de nos mécanismes de financement. Il s'agit d'utiliser les ressources du FMI pour encourager la prévention par l'intermédiaire, en particulier, des lignes de crédit préventives. Le Comité a demandé au Conseil d'administration du FMI d'examiner à nouveau ces lignes de crédit pour voir si elles peuvent servir davantage à la prévention des crises.

**QUESTION :** *Le communiqué du CMFI indique que le FMI devrait s'efforcer d'associer le secteur privé à la prévention et à la résolution des crises. Par quels moyens?*

**M. BROWN :** Il est admis que le FMI a un rôle important à jouer, avec le secteur privé, dans la résolution des crises. Nous avons examiné l'approche adoptée par la communauté internationale, et convenu que la diversité des cas milite en faveur d'une approche flexible.

Mais nous devons disposer pour cela d'un ensemble de principes et d'instruments. Dans certains cas, la conjugaison de financements publics et de mesures d'ajustement devrait permettre aux pays concernés de retrouver l'accès au marché. Dans d'autres cas, une participation plus large des créanciers privés pourrait s'imposer pour faciliter la mobilisation de financements suffisants en faveur de programmes appuyés par le FMI. Nous participons activement aux discussions sur l'engagement conjoint des secteurs privé et public dans un monde où les flux financiers privés sont devenus considérables, et sur les réponses à apporter aux problèmes qui peuvent se poser.

**QUESTION :** *Les manifestations ont-elles influé sur vos réunions d'aujourd'hui?*

**M. BROWN :** Les réunions se sont déroulées comme prévu. Elles ont commencé à l'heure dite et se sont achevées normalement. Notre message aux manifestants est simple : pour faire reculer la pauvreté, stabiliser l'économie mondiale et assurer la prospérité de tous, la solution ne consiste pas à tourner le dos à la mondialisation et à refuser la coopération économique internationale. Il s'agit au contraire de renforcer celle-ci, et c'est ce que nous proposons avec la réforme de l'architecture financière internationale. C'est le meilleur moyen de s'attaquer à la pauvreté et aux injustices.

Nous sommes résolus à progresser dans les stratégies de réduction de la pauvreté, et à agir aussi vite et efficacement que possible sur le dossier de l'allégement de la dette. Nous sommes déterminés aussi à réduire le risque de crises financières — qui sont souvent supportées par les plus démunis — en créant un système plus solide de prévention et de résolution de ces crises.

Nous avons donc avancé de nouvelles propositions de réforme du système financier international. La

**Les pays les plus riches s'associent aux pays les plus pauvres dans cette alliance destinée à libérer des millions de personnes de la pauvreté.**

**M. Brown**



**Si nous nous appliquons à renforcer nos moyens de réponse et de prévention, c'est parce qu'il nous faudra, tôt ou tard, faire face à une nouvelle crise.**

M. Fischer

majeure partie de l'après-midi a été consacrée aux stratégies de réduction de la pauvreté et à l'Initiative PPTE. Nos discussions nous ont confortés dans la résolution d'aller de l'avant dans le programme convenu, qui prévoit de réformer les institutions financières internationales, mais en veillant à ce qu'elles puissent contribuer à la prospérité de tous les pays, et en particulier des populations qui sont trop souvent laissées de côté.

**QUESTION :** *Les participants au Sommet des pays du Sud organisé à la Havane ont demandé la fin de l'esclavage de la dette, l'adoption de pratiques commerciales équitables et la restructuration des relations de travail entre FMI et la Banque mondiale. Qu'en pensez-vous? Quelle autorisation vous faut-il, M. Fischer, pour vendre les 5 millions d'onces d'or?*

**M. BROWN :** Nous souhaitons que les négociations commerciales progressent et nous le disons, car nous savons quelle est leur importance pour les pays les plus pauvres. Quant aux initiatives sur la dette, les pays du G-7 ont décidé d'accorder, dans un cadre bilatéral, des remises de 100 %; beaucoup d'autres pays l'envisagent aussi, et certains l'ont déjà annoncé. Mais il faut que les sommes libérées par l'allègement de l'encours ou du service de la dette servent à réduire la pauvreté. Elles doivent financer les dépenses de santé et d'éducation et la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté sont si importants.

Au cours des prochains mois, le FMI, la Banque mondiale et différents pays travailleront ensemble à lever tous les obstacles à l'allègement de la dette et à la réduction de la pauvreté. C'est une tâche que nous nous sommes fixée au terme des réunions d'aujourd'hui.

**M. FISCHER :** Pour la vente des 5 millions d'onces d'or, il nous faut l'autorisation du Congrès américain.

**QUESTION :** *M. Fischer, le FMI sera chargé de mieux surveiller les centres offshore. Dressera-t-on une liste noire de ces centres et, dans l'affirmative, qui la publiera?*

**M. FISCHER :** Le Forum sur la stabilité financière a proposé que le FMI surveille les centres offshore dans le cadre, par exemple, d'évaluations des secteurs financiers. Le Conseil d'administration du FMI n'a pas encore examiné cette proposition. Elle soulève des questions complexes. Faut-il en effet publier une liste noire? Avant ou après les évaluations? En toute logique, il vaudrait mieux ne pas dresser cette liste avant d'avoir examiné les questions. Cela dit, c'est au Conseil qu'il appartiendra de décider au moment d'examiner cette question.

**QUESTION :** *Le FMI pense-t-il maintenant qu'il aurait pu mieux gérer les crises financières récentes et, si oui, comment? La nouvelle unité de surveillance sera-t-elle mieux à même de prévoir ces crises?*

**M. FISCHER :** Nous avons publié une étude assez complète de notre gestion de la crise il y a presque un an, et

nous en avons débattu longuement avec les pays membres concernés et avec nos critiques et conseillers extérieurs. L'impression générale est que cette crise a été bien gérée. Le FMI pense maintenant qu'il aurait mieux valu éviter le léger resserrement budgétaire opéré en début de crise, et opter plus vite pour l'expansion budgétaire. Mais nous l'avons fait après trois ou quatre mois.

Devait-on relever les taux d'intérêt pour défendre les monnaies? Le consensus est qu'il le fallait. L'effondrement des monnaies et l'hyperinflation qui s'en serait suivie auraient eu des conséquences beaucoup plus graves que ce que l'on a effectivement connu. La reprise extraordinaire des économies asiatiques — plus forte, au demeurant, dans les pays qui ont suivi nos conseils — montre clairement que ces stratégies ont bien fonctionné. C'est ce que prouve aussi la reprise rapide du Brésil — qui applique un programme FMI — en 1999.

Je ne doute pas que la surveillance va sensiblement s'améliorer maintenant que l'on met beaucoup plus l'accent sur les sources de vulnérabilité que sont les systèmes financiers, la composition de la dette extérieure ou l'évolution du taux de change. Mais je pense aussi que l'on n'en saura jamais assez pour prévenir toutes les crises, qu'elles naissent d'événements inattendus ou que l'on n'en ait méconnu les signes avant-coureurs. On aurait donc tort de penser que nous en avons fini avec les crises. Elles seront moins nombreuses. Mais si nous nous appliquons à renforcer nos moyens de réponse et de prévention, c'est parce qu'il nous faudra, tôt ou tard, faire face à une nouvelle crise.

**QUESTION :** *Pensez-vous que le FMI et la Banque mondiale soient injustement accusés d'une bonne partie des maux dont souffre le système économique mondial? Je fais allusion aux subventions massives versées aux agriculteurs européens et aux obstacles tarifaires très élevés qui abritent l'agriculture en Europe, aux États-Unis et au Japon. Beaucoup des pays les plus pauvres bénéficieraient directement d'un abaissement de ces barrières.*

**M. BROWN :** Nous faisons notre possible pour contribuer au recul de la pauvreté dans le monde et permettre à tous de connaître le développement, en tâchant de mettre en place un cercle vertueux d'allègement de la dette, de réduction de la pauvreté et de développement. Nous devons continuer de préconiser la coopération économique mondiale, contre tous ceux qui s'y opposent et qui, de ce fait, n'ont pas de solution à apporter aux crises que l'on connaît.

**M. FISCHER :** M. Camdessus parlait souvent de «cohérence des plans économiques mondiaux». Cette cohérence voudrait qu'au moment où l'on accorde un allègement de la dette, on accroisse aussi l'accès des pays en développement, et en particulier des plus pauvres, aux marchés des pays industriels. Le FMI et d'autres institutions estiment que cela faciliterait, avec l'allègement de la dette, la croissance des pays les plus démunis. ■

# Satisfaction du Comité devant les indices de reprise et l'adaptation des facilités du FMI

**V**oici le texte du communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI, paru le 16 avril à Washington.

Le Comité monétaire et financier international a tenu sa réunion inaugurale à Washington, le 16 avril 2000, sous la présidence de Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni.

## Renforcement du rôle du FMI dans l'économie mondiale

Aujourd'hui, les délibérations du Comité se sont déroulées sur fond de débat public de plus en plus large au sujet de l'orientation que le FMI et le système financier international devraient prendre pour s'adapter à un environnement économique en rapide mutation. Ce débat reflète aussi les préoccupations de ceux pour qui les bienfaits que l'économie mondiale tire de la plus grande liberté des échanges et de la meilleure intégration et diversification des marchés internationaux des capitaux ne sont pas ressentis par tous, surtout dans les pays en développement. Le Comité réaffirme son ferme soutien au rôle unique de pivot du système monétaire et financier international qui est celui du FMI, et à la capacité qu'il a, de par son caractère universel, d'aider l'ensemble de ses pays membres. Le FMI n'a cessé de se transformer avec l'appui de ses 182 membres afin d'être mieux équipé pour les aider à se doter du puissant appareil macroéconomique et institutionnel nécessaire pour stabiliser le système financier international et assurer un meilleur partage des bienfaits et des chances que procure une économie mondiale ouverte. Cependant, il faut poursuivre sur cette lancée, aussi le Comité s'engage-t-il à continuer d'œuvrer pour faire du FMI une institution plus efficace et plus responsable.

## Perspectives de l'économie mondiale

Le Comité note avec satisfaction le redressement rapide de l'économie mondiale observé en 1999 et la perspective d'une croissance encore plus forte en l'an 2000. La situation économique et financière s'est sensiblement améliorée dans le monde au cours de l'année écoulée, qui a vu la croissance s'accélérer dans la plupart des régions. De plus, cette accélération de la croissance mondiale s'est produite sans hausse sensible de l'inflation sous-jacente. Cette amélioration reflète aussi, dans la plupart des cas, une gestion macroéconomique avisée et l'application continue de réformes structurelles dans de nombreux pays, tant avancés qu'en développement.

Le Comité note en particulier les points suivants :

- L'expansion se poursuit à un rythme remarquablement soutenu aux États-Unis, où les politiques monétaire et budgétaire devront continuer d'être prudentes et la politique d'excédents budgétaires ne doit pas être assouplie. L'épargne nationale doit aussi s'accroître.

- La croissance s'est également renforcée en Europe occidentale et il est important que cette tendance se poursuive. La politique monétaire doit continuer à

soutenir la croissance en demeurant centrée sur le maintien d'une faible inflation. Il importe aussi que les pays continuent de conduire une politique budgétaire prudente. Le renforcement de la croissance offre l'occasion de faire progresser les réformes budgétaires nécessaires pour assurer la viabilité à long terme des finances publiques, et de poursuivre les réformes engagées sur les marchés du travail, des capitaux et des produits pour que le rythme de la croissance reste soutenu.

- On note des signes positifs au Japon. Cependant, il n'est pas encore acquis que la reprise sera durable et les préoccupations déflationnistes demeurent. Il est important que les politiques macroéconomiques continuent à soutenir pleinement l'activité jusqu'à ce que la reprise de la demande privée soit fermement établie; les réformes structurelles, notamment la poursuite de la restructuration du secteur financier et non financier, seront primordiales pour renforcer la confiance et créer les conditions du retour à une croissance soutenue.

Tout en se félicitant de l'accroissement de la production pétrolière, qui aidera à stabiliser les prix et à soutenir durablement une croissance non inflationniste, le Comité note qu'à l'heure actuelle, les perspectives comportent plusieurs zones de vulnérabilité. En particulier, les disparités profondes et persistantes des performances économiques continuent d'être l'une des causes de l'aggravation des déséquilibres extérieurs. Dans ces conditions, le Comité souligne l'importance des priorités d'action énoncées précédemment, qui aideraient à passer en souplesse à un schéma de croissance plus viable et mieux équilibré.

Le Comité note que les solides performances enregistrées en Amérique du Nord et l'accélération de la croissance en Europe occidentale offrent un environnement plus favorable à la croissance ailleurs dans le monde :

- En Asie, la Chine et l'Inde continuent de connaître une croissance rapide et le redressement économique des pays touchés par la crise s'est sensiblement accéléré. Dans la plupart des pays, la politique macroéconomique doit continuer de soutenir la reprise. Cependant, les pays où la reprise est le plus avancée doivent s'employer à présent à consolider les bases d'une croissance durable. Le Comité invite instamment tous les pays à ne pas relâcher leurs efforts de réforme structurelle.



De gauche à droite :  
Arminio Fraga,  
Gouverneur de  
la Banque centrale  
du Brésil, Pedro  
Malan, Ministre des  
finances du Brésil,  
et Murilo Portugal,  
Administrateur  
du FMI.

• En Amérique latine, le fléchissement de l'activité en 1999 a été en général moins prononcé que prévu, et les signes d'une reprise large et diversifiée se précisent déjà tandis que le repli de l'inflation se confirme. Cependant, la poursuite de l'assainissement des finances publiques demeure une priorité, en particulier dans les pays dont les besoins de financement externes restent élevés.

• Les résultats économiques de la Russie se sont améliorés, la croissance économique étant attribuable

en partie à la hausse des prix du pétrole et à la dévaluation de 1998, ainsi qu'à la politique macro-économique. La Russie ne pourra maintenir son bon rythme de croissance que si des efforts considérables sont déployés pour consolider les institutions, l'état de droit surtout, et créer un climat attrayant pour les investisseurs locaux et étrangers et faire ainsi face au problème de la fuite des capitaux. La

situation économique s'améliore aussi dans d'autres pays en transition.

• De nombreux pays du Moyen-Orient et certains pays d'Afrique bénéficient, à l'appui de leurs propres efforts, du récent redressement des cours du pétrole et des marchés de quelques autres produits de base. Ces pays ont la possibilité d'accélérer la réforme et la diversification de leur économie. D'autres pays affichent de moins bons résultats pour des raisons diverses telles qu'une gestion économique inappropriée, des conditions climatiques défavorables ou des conflits qui se prolongent. Le Comité encourage ces pays à renforcer leurs efforts d'ajustement, avec le concours de la communauté internationale.

Le Comité réaffirme l'importance primordiale de marchés ouverts et concurrentiels, qui sont une dimension essentielle des efforts déployés pour étayer la croissance et la stabilité dans l'économie mondiale et faire reculer la pauvreté. L'amélioration de l'accès de leurs produits aux marchés des pays industriels apportera une contribution déterminante aux efforts de réforme des pays en développement. Le Comité se félicite de l'ouverture de négociations sur l'agriculture et les services sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et se prononce en faveur du lancement rapide d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, qui serait bénéfique à tous les pays, y compris les plus pauvres. Le Comité appelle le FMI à continuer à travailler avec la Banque mondiale, l'OMC et les autres institutions compétentes pour améliorer l'efficacité de l'assistance technique en matière commerciale et pour développer les capacités institutionnelles. Il encourage le FMI à continuer de mettre l'accent sur la réforme des politiques commerciales dans ses conseils à tous les pays membres, y compris dans le cadre de ses programmes économiques et des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.



*Hans Eichel (à gauche), Ministre des finances de l'Allemagne, s'entretient avec Jean-Claude Trichet, Gouverneur de la Banque de France.*

## Examen des mécanismes financiers du FMI

Le Comité convient que les opérations financières du FMI devraient continuer à s'adapter à une économie mondiale en constante évolution, et en particulier à la croissance et à l'intégration rapides des marchés internationaux de capitaux. Dans ce contexte, il se félicite des progrès accomplis dans l'examen des mécanismes de financement non concessionnels du FMI. Il approuve la décision du Conseil visant à simplifier l'éventail des instruments du FMI en supprimant quatre mécanismes — le fonds de stabilisation des changes, l'appui à la réduction de l'encours et du service de la dette envers les banques commerciales, le mécanisme de financement de stocks régulateurs et le volet financement pour imprévus de la facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus — et en rationalisant le mécanisme de financement compensatoire.

Le Comité a énoncé un certain nombre de principes dont devrait s'inspirer cet examen, notamment la nécessité de veiller à ce que le FMI demeure capable d'apporter et de catalyser une aide financière à tous les pays membres, en fonction de la situation de chaque pays et tout en tenant compte des implications sociales. Les mécanismes de financement du FMI devraient encourager les pays membres à prendre des mesures préalables vigoureuses pour prévenir les crises, notamment en s'attachant, le cas échéant, à respecter les normes et codes reconnus au plan international et à maintenir de bonnes relations avec les créanciers privés. Le FMI doit rester en mesure d'aider les pays membres à répondre avec promptitude et efficacité à leurs problèmes de balance des paiements à court terme. Dans des circonstances déterminées, où l'on s'attend à ce que les difficultés de balance des paiements se prolongent, il devra aussi être capable d'épauler les réformes qui s'attaquent à des problèmes structurels, tout en encourageant les pays à s'efforcer d'obtenir un accès durable aux marchés de capitaux privés et d'y faire appel en priorité. Le FMI doit aussi être capable d'apporter une réponse rapide et proportionnée aux crises de confiance des marchés de capitaux, et ce dans des conditions qui limitent l'aléa moral et encouragent le remboursement rapide de l'aide accordée. Dans ce contexte, le FMI doit prendre les mesures appropriées pour impliquer le secteur privé à la fois dans la prévention et dans la résolution des crises.

Ces principes étant posés, le Comité demande au Directeur général de poursuivre l'examen de ces questions et, en particulier, d'examiner les règles relatives aux échéances, au barème des commissions et aux autres aspects des mécanismes de financement existants afin de s'assurer qu'ils donnent les incitations voulues. Il importe en particulier d'améliorer l'efficacité de la ligne de crédit préventive sans compromettre les critères d'admissibilité initiaux tout en évitant toute utilisation trop prolongée des ressources accordées au titre des deux mécanismes de financement de base du FMI, à savoir les accords de confirmation et le mécanisme élargi de crédit. Le Comité demande au Conseil d'administration de faire rapidement progresser ce dossier et de lui faire rapport à sa prochaine réunion.

## Garde-fous et communication d'informations inexactes

Le Comité affirme que, si les cas de communication d'informations inexactes au FMI ou d'allégations de détournement de ses fonds sont rares, ces incidents n'en sont pas moins très graves, car ils risquent de miner la relation de confiance réciproque que le FMI entretient avec ses membres, ainsi que sa crédibilité pour l'opinion publique. Le Comité se félicite par conséquent de l'adoption par le Conseil d'administration d'un nouvel ensemble renforcé de garde-fous permettant de contrôler l'utilisation des ressources du FMI, comme le Comité l'y avait invité en septembre 1999, et pour déculpabiliser la communication d'informations inexactes et les détournements des ressources du FMI. Le Comité souligne que la stricte application des mesures de protection renforcée est essentielle pour renforcer l'intégrité des opérations financières de l'institution.

Le Comité se félicite particulièrement de la décision prise par le Conseil d'adopter le nouveau cadre d'évaluation des garde-fous. Il accueille aussi favorablement l'obligation faite à tous les pays qui utilisent les ressources du FMI de publier des états financiers annuels de la banque centrale ayant fait l'objet d'un audit indépendant selon les normes reconnues internationalement. Le Comité se félicite aussi des décisions étendant l'application du dispositif prévu dans les cas avérés de communication de données inexactes, notamment en appliquant les directives pour le traitement des cas de communication d'informations inexactes aux mesures préalables et autres informations essentielles, en allongeant la période de prescription, actuellement de deux ans, et en rendant publics les renseignements pertinents sur chaque cas de communication d'informations inexactes, conformément à la décision du Conseil. Il décide qu'un bilan de l'efficacité de cette politique sera dressé dans un délai de 12 à 18 mois.

## Participation du secteur privé

Le Comité souligne l'importance de la prévention en tant que première ligne de défense contre les crises. Les pays présents sur les marchés financiers internationaux et leurs créanciers privés doivent rechercher en temps normal à établir un dialogue étroit et continu. Les clauses d'action collective pourraient jouer un rôle important afin de favoriser des sorties de crise plus ordonnées.

Le FMI a un rôle important à jouer en matière de résolution des crises. Le Comité s'accorde à reconnaître que la communauté internationale devrait adopter une approche souple lui permettant de traiter les cas différents à l'aide d'un ensemble de principes et d'instruments, et fondée sur l'évaluation par le FMI de la capacité de paiement sous-jacente d'un pays et de ses chances de retrouver l'accès au marché de capitaux.

Dans certains cas, la combinaison de l'effet catalytique des financements publics et d'un ajustement des politiques devrait permettre au pays concerné de retrouver rapidement un accès plein au marché. Dans certains cas, l'accent devrait être mis sur une approche volontaire visant, le cas échéant, à résoudre les problèmes de coordination entre les créanciers. Dans d'autres cas, un retour rapide à l'accès au marché compatible avec une viabilité externe à moyen terme peut

être jugé irréaliste, et un éventail plus large d'actions de la part des créanciers privés, notamment une restructuration complète de la dette, peut se révéler opportun pour assurer un financement adéquat du programme et une structure des paiements viable à moyen terme.

Dans les cas où une restructuration ou un allégement de la dette se révèle nécessaire, le Comité convient que les programmes appuyés par le FMI doivent accorder une grande importance à la viabilité financière à moyen terme, et un équilibre adéquat doit être atteint entre les contributions des créanciers extérieurs publics et privés, à la lumière du financement fourni par les institutions financières internationales. Le Comité note qu'il faut viser un traitement équitable des différentes catégories de créanciers privés, et que l'implication du secteur privé doit reposer sur le principe qu'aucune catégorie de créanciers ne doit être considérée comme privilégiée par nature. Le FMI doit examiner les efforts consentis par le pays pour obtenir les contributions nécessaires auprès des créanciers privés à la lumière de ces principes opérationnels et du critère de viabilité à moyen terme. Les pays emprunteurs doivent se voir confier l'entièvre responsabilité des négociations avec les créanciers. La communauté financière internationale ne doit pas gérer les détails des différentes négociations en vue d'une restructuration ou d'un allégement de la dette.

Le Comité convient que le FMI doit déterminer si l'implication du secteur privé est appropriée dans les programmes appuyés par le FMI. À cet égard, le Comité convient aussi de la nécessité d'expliquer plus clairement aux pays les modalités et conditions dont s'assortissent leurs programmes. Lorsque toutes les décisions pertinentes ont été prises, le FMI doit exposer publiquement les options retenues et la manière dont elles ont été adoptées.

## Examen de la surveillance

Le Comité note avec satisfaction la récente évaluation interne des activités de surveillance du FMI qui s'est située dans le prolongement de l'évaluation externe réalisée en juin 1999. Les travaux progressent pour adapter la surveillance à l'évolution de la situation mondiale et pour la renforcer dans certains domaines essentiels, dont les questions liées au secteur financier, la dette extérieure et les mouvements de capitaux. Le Comité se félicite également de l'attention accrue apportée aux politiques de change et à leur cohérence avec les politiques macroéconomiques et autres sous-jacentes, ainsi qu'avec les dispositifs institutionnels en place. Les questions qui ne relèvent pas des domaines de base traditionnels de la surveillance ne devraient être généralement examinées que lorsqu'elles risquent d'avoir un impact significatif sur la stabilité macroéconomique et financière. Le Comité engage instamment le FMI à améliorer encore sa surveillance multilatérale en tenant compte des implications internationales des politiques nationales. Il note l'importance de la communication en temps utile d'informations complètes, de haute qualité et exactes au FMI, suivant les modalités prévues par la Norme spéciale de diffusion des données et le Système général de diffusion des données, et il invite le FMI à aider et encourager les pays à adopter et à respecter ces normes.

**Le Comité souligne l'importance de la prévention en tant que première ligne de défense contre les crises.**

Le Comité convient que le FMI doit cibler encore plus son attention sur les vulnérabilités financières et il approuve le recours aux analyses de vulnérabilité dans ses activités de surveillance. À cette fin, le Comité : i) encourage l'élaboration et l'intégration plus étroite des indicateurs de vulnérabilité financière des pays dans le travail de surveillance et les activités opérationnelles courantes du FMI; ii) invite le FMI à définir sans tarder, en collaboration avec la Banque mondiale, des directives sur la gestion de la dette souveraine; et iii) invite les Conseils à réfléchir aux moyens d'intégrer dans les activités de surveillance et d'assistance technique les travaux en cours sur la politique en matière de réserves officielles.

Le Comité se félicite du travail réalisé par le FMI et la Banque mondiale pour établir des rapports sur l'observation des normes et codes (RONC) et mettre en œuvre le programme expérimental d'évaluation du secteur financier (PESF), qui pourrait servir de base principale pour renforcer le suivi du secteur financier par le FMI dans le cadre de la surveillance prévue à l'article IV des Statuts, au moyen d'évaluations de la stabilité du système financier (ESSF). Il entérine la décision de poursuivre le PESF et d'en étendre la couverture à 24 pays souhaitant en bénéficier durant l'année à venir. Le Comité attend avec intérêt un rapport dressant le bilan de ces programmes à sa prochaine réunion.

Le Comité reconnaît que le respect des normes et codes internationaux de bonne conduite est important,

car il améliore le climat des affaires et réduit la vulnérabilité macroéconomique et financière des pays. Il réaffirme que l'adoption de ces normes et codes est laissée à la discrétion des pays. Le Comité convient que le processus de la surveillance au titre de l'article IV constitue le cadre approprié pour organiser les évaluations du respect des normes et codes et en examiner les implications avec les autorités nationales, et il invite le Conseil d'administration à en arrêter les modalités.

Le Comité reconnaît aussi qu'une assistance technique peut être nécessaire pour aider les pays à respecter les normes pertinentes. La surveillance exercée par le FMI sera le principal mécanisme de synthèse des résultats des nombreuses initiatives de renforcement du système monétaire international à l'œuvre au FMI et ailleurs, notamment dans les domaines des normes et des codes, des évaluations du système financier, de la communication de données et de la transparence. Cela représentera de nouveaux défis pour le FMI, notamment celui de savoir comment tirer parti des travaux et des compétences particulières d'autres institutions dans le cadre de sa surveillance. À cet égard, le Comité salue le travail accompli par le FMI (en collaboration avec la Banque mondiale et les autres organismes) pour promouvoir l'adoption des normes



Mohamed K. Khirbash  
(à droite), Ministre  
d'État des finances  
et de l'industrie des  
Émirats arabes unis,  
converse avec  
A. Shakour Shaalan,  
Administrateur du FMI.

et des codes. Il attend avec intérêt les résultats du programme expérimental réalisé sur la préparation des RONC et en préconise la publication à titre facultatif. Le Comité encourage le Conseil d'administration à poursuivre ses travaux sur les moyens permettant d'intégrer à la surveillance les résultats de ces diverses initiatives, et attend avec intérêt d'en faire le bilan à sa prochaine réunion.

Le Comité se félicite des progrès enregistrés par le FMI et d'autres instances dans la définition et le renforcement de normes et de codes ayant trait à la diffusion de données, à la transparence des politiques budgétaires, monétaire et financière, au contrôle bancaire et à la réglementation des marchés des valeurs et des assurances. Il engage vivement le FMI à poursuivre ce travail, notamment par des actions de sensibilisation et d'assistance technique.

Le Comité prend note des rapports des groupes de travail du Forum sur la stabilité financière (FSF) sur les institutions financières à fort effet de levier, les centres financiers offshore et les flux de capitaux, ainsi que du rapport sur les normes et les codes. Il salue le travail réalisé par le FSF et demande au Conseil d'administration d'entreprendre une évaluation des recommandations qui intéressent le FMI.

### Transparence et responsabilisation

Le Comité rappelle l'importance qu'il attache à une plus grande transparence de la politique économique, gage d'un meilleur fonctionnement de l'économie des pays et du système financier international. Il souligne aussi qu'il est important d'améliorer la transparence et de responsabiliser davantage les institutions financières internationales elles-mêmes. À cet égard, le Comité se félicite des progrès que l'on continue d'enregistrer dans un certain nombre de domaines :

- la diffusion généralisée — dans 80 % des cas à l'heure actuelle — des notes d'information au public à l'issue des consultations au titre de l'article IV, ainsi que des lettres d'intention et autres documents qui forment la base des programmes financiers du FMI, et la publication des déclarations du Président à l'issue des délibérations du Conseil d'administration sur l'utilisation des ressources du FMI;

- la participation volontaire de 60 pays (20 étaient initialement prévus) au programme expérimental de diffusion des rapports des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV;

- la publication plus large d'informations sur la position de liquidité du FMI, les comptes des pays membres auprès du FMI et le plan trimestriel de transactions financières du FMI;

- la publication systématique de documents d'orientation sur une large gamme de sujets, afin d'inviter le grand public à faire ses commentaires et en débattre;

- la publication, dans le cadre du programme expérimental d'élaboration des RONC, des modules concernant 11 pays, puis 20 autres dont le module est en préparation;

- la publication du programme de travail du Conseil d'administration.

Le Comité encourage l'adoption d'autres mesures pour promouvoir une plus grande transparence des

politiques du FMI et de celles des pays membres sans pour autant compromettre la confidentialité du rôle de conseil du FMI.

Le Comité se félicite que le FMI ait décidé de se doter d'un service d'évaluation indépendant dont les travaux viendront compléter les activités courantes d'audit interne et d'autoévaluation de l'institution. Il invite instamment le Conseil d'administration à en arrêter le mandat, la structure, les effectifs et les méthodes de travail et à lui faire rapport à sa prochaine réunion. Il attend avec intérêt de recevoir des rapports réguliers sur les activités du service d'évaluation à ses prochaines réunions.

### L'Initiative PPTE et stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance

Le Comité note les récentes avancées dans la mise en œuvre de l'Initiative PPTE renforcée qui vise à consentir à un plus grand nombre de pays à faible revenu un allégement plus rapide et plus substantiel de leur dette ainsi qu'à renforcer le lien entre allégement de la dette et réduction de la pauvreté. Il demande instamment que toutes les parties prenantes travaillent à la mise en œuvre plus rapide et plus efficace de l'Initiative PPTE et accordent à ce processus la plus haute priorité afin que le plus grand nombre possible de pays atteignent le point de décision d'ici la fin de cette année. Le Comité se félicite de la création du Comité conjoint de la Banque et du FMI pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative PPTE et de la stratégie de réduction de la pauvreté. Dans la même optique, il salue la décision de communiquer aux Conseils des deux institutions des rapports périodiques sur l'état d'avancement du processus dans les différents pays.

Le Comité se félicite des progrès enregistrés dans la mise au point de stratégies de réduction de la pauvreté propres aux pays qui les élaborent, pour servir de base aux opérations de prêts concessionnels du FMI et de la Banque mondiale aux pays à faible revenu et offrir un cadre permettant de lier l'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE à des programmes de réduction de la pauvreté et à des stratégies de croissance spécifiques de manière à ce que les ressources libérées soient affectées aux mesures essentielles de lutte contre la pauvreté. Le Comité engage vivement tous les pays concernés à préparer le plus vite possible, dans le cadre d'un processus participatif, des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) intégrant les priorités de la lutte contre la pauvreté et de réformes结构elles dans un cadre macroéconomique cohérent axé sur la croissance.

Le Comité rappelle que la stabilité macroéconomique, la gestion transparente des ressources publiques et la bonne gouvernance sont essentielles pour assurer une croissance durable et faire reculer la pauvreté. Le FMI a pour rôle primordial d'aider les pays à adopter et à exécuter des politiques macroéconomiques appropriées. Le Comité observe avec satisfaction que les rôles complémentaires mais distincts du FMI et de la Banque mondiale ont été clairement définis, et note que le FMI laissera à la Banque mondiale la direction des initiatives visant à aider les pays à se doter de poli-

tiques spécifiques de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions sociales.

Le Comité réaffirme l'importance du principe de la pleine participation de tous les créanciers à l'Initiative PPTE. À cet égard, il appelle tous les créanciers bilatéraux à faire leur part, tout en reconnaissant qu'il faut faire preuve de souplesse dans les cas exceptionnels.

Il souligne que l'allègement de la dette ne peut être effectif que s'il complète et renforce des politiques avisées menées par les PPTE et débouche sur une augmentation des flux de ressources. Il note avec satisfaction les décisions adoptées par le Conseil d'administration et les mesures prises par beaucoup de pays membres pour assurer le financement de la participation du FMI à l'Initiative PPTE et de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Il encourage tous les pays membres et les institutions multilatérales à mener ce processus à bon terme dès que possible.



*Lawrence Summers,  
Secrétaire au  
Trésor américain (à  
gauche), et Yashwant  
Sinha, Ministre des  
finances de l'Inde.*

### Hommage à Michel Camdessus

Les membres du Comité rendent un hommage unanime à Michel Camdessus pour la clairvoyance, le talent et l'énergie dont il a fait preuve à la direction du Fonds monétaire international durant 13 années émaillées de défis sans précédent. Durant cette période, la coopération monétaire et financière internationale a été mise à rude épreuve par l'ouverture croissante de l'économie mondiale, la rapide diffusion des principes de l'économie de marché à la plupart des pays de la planète, l'apparition de crises d'une virulence et d'une ampleur sans précédent, et la menace grandissante de l'exclusion pesant sur les pays les plus pauvres. Sous sa conduite, le FMI a fait des avancées sur de multiples fronts : renforcement de la surveillance, promotion d'une plus grande ouverture et transparence, et adoption de mécanismes financiers novateurs pour aider à surmonter la crise de la dette des années 80 et les crises financières des années 90 et, grâce à l'établissement de la facilité d'ajustement structurel renforcée (devenue facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance), pour appuyer l'intégration à l'économie mondiale des pays membres à faible revenu. Les membres du Comité souhaitent faire officiellement état de leur profonde reconnaissance à M. Camdessus pour ses multiples contributions toujours empreintes de l'enthousiasme et de l'optimisme qui le caractérisent et animées par le même souci de discipline financière et le même dévouement à la cause des plus vulnérables.

Le Comité accueille chaleureusement la nomination de Horst Köhler au poste de Directeur général, et exprime sa profonde gratitude à Stanley Fischer pour avoir assuré, pendant l'intérim, la direction du FMI.

Le CMFI tiendra sa prochaine réunion à Prague, le 24 septembre 2000. ■

*Communiqué du Comité du développement . . .*

## Il est important de promouvoir le commerce pour réduire la pauvreté et stimuler le développement

**V**oici le communiqué du Comité du développement, paru le 17 avril à Washington.

La 61<sup>e</sup> réunion du Comité du développement s'est tenue à Washington le 17 avril 2000 sous la présidence de M. Tarrin Nimmanahaeminda, Ministre thaïlandais des finances. Les délibérations du Comité ont eu pour arrière-plan un débat public de plus en plus intense sur le rôle qui incombe aux institutions internationales cependant que les gouvernements et les peuples du monde entier font face aux opportunités et aux mutations rapides engendrées par la mondialisation. Durant leurs délibérations, au cours desquelles ils ont examiné les moyens de renforcer les activités de lutte contre la pauvreté, d'intensifier l'offensive contre le VIH/SIDA et de faire profiter tous les pays des bienfaits du commerce international, les ministres ont souligné qu'ils tenaient à préserver et à consolider la famille des institutions multilatérales, qui représente un puissant outil de progrès, d'équité et de stabilité dans le monde.



Tarrin  
Nimmanahaeminda,  
Ministre des finances  
de la Thaïlande, a  
pris la tête du Comité  
du développement.

### Intensifier la campagne contre le VIH/SIDA

Les ministres soulignent que l'épidémie de VIH/SIDA, qui a déjà infecté une cinquantaine de millions de personnes, n'est pas seulement un problème dramatique de santé publique et la cause de terribles souffrances humaines, mais également un grave danger pour le développement lui-même. Les ministres constatent que le VIH/SIDA porte atteinte à la croissance économique, à la gouvernance, au capital humain, à la productivité de la main-d'œuvre et au climat des investissements, sapant ainsi les fondations du développement et de la lutte contre la pauvreté. Les ministres font observer que non seulement l'épidémie compromet gravement le développement de l'Afrique subsaharienne, mais qu'elle constitue en outre un danger grandissant en Asie et dans les Caraïbes, et une menace probable dans de nombreux pays d'Europe orientale et d'ailleurs. Étant donné la rapidité avec laquelle le VIH/SIDA se répand, même les pays où le taux d'infection actuel n'est pas très élevé ne peuvent pas se permettre d'attendre pour renforcer leurs programmes de lutte.

Devant cette situation alarmante, le Comité demande une intensification rapide de la campagne internationale contre la crise du VIH/SIDA. Étant donné l'urgence d'une action de prévention et l'ampleur des besoins de traitement et de soins, le Comité souligne qu'il importe de former des partenariats efficaces, pour encourager tous les intervenants du système international à tirer parti de leurs points forts. Les ministres demandent instamment aux gouvernements, aux institutions internationales, à la société civile, aux médias et au secteur privé, et notamment aux sociétés pharmaceutiques, d'intensifier leurs efforts en se fondant sur l'expérience

acquise à ce jour. Ils engagent instamment les pays en développement et en transition à poursuivre la lutte contre le VIH/SIDA avec une détermination accrue, tant sur le plan politique que sur le plan économique, à mener l'action dans tous les secteurs, à donner aux programmes une portée nationale, voire régionale, à renforcer les systèmes de soins de santé primaires afin qu'ils puissent assurer les services avec efficacité, et à accroître le volume des ressources fournies directement aux communautés locales. Le Comité encourage les pays industrialisés et les organisations internationales à placer la lutte contre le VIH/SIDA au centre de leurs programmes de développement et à y consacrer des ressources financières et institutionnelles à la mesure de la crise. Les ministres déclarent qu'il est particulièrement important d'appuyer le renforcement des capacités pour résoudre ce problème de développement tenace.

Les ministres applaudissent l'action menée par la Banque mondiale contre le VIH/SIDA, en particulier sa participation active au partenariat ONUSIDA, sa nouvelle stratégie contre le VIH/SIDA en Afrique et ses activités dans le cadre de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation. Ils pressent la Banque d'intensifier ses travaux dans le domaine du VIH/SIDA à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur ses domaines de compétence, et ils demandent à la Banque et au Fonds de tenir pleinement compte du VIH/SIDA dans leur soutien aux stratégies de lutte contre la pauvreté et dans l'Initiative PPTE.

### Commerce, développement et lutte contre la pauvreté

Les ministres soulignent l'importance cruciale du commerce dans le développement et la réduction de la pauvreté. Ils affirment qu'une croissance accélérée et durable est une condition nécessaire de réduction de la pauvreté et que les économies ouvertes prospèrent généralement plus vite que les économies fermées. L'expérience semble prouver qu'il y aurait beaucoup à gagner d'une libéralisation plus poussée des régimes commerciaux, tant pour les pays développés que pour les pays en développement, y compris les pays en transition. Les ministres reconnaissent que les pays développés ont beaucoup à faire pour ouvrir les marchés aux importations en provenance des pays en développement (par exemple les produits agricoles et les textiles). Les pays en développement doivent appliquer, dans l'ordre approprié, des réformes axées sur l'ouverture économique qui permettront à l'expansion du commerce de promouvoir le développement et le recul de la pauvreté. Les ministres font observer que la majorité des pays les plus pauvres sont peu intégrés au système commercial international. Des réformes supplémentaires s'imposent aux plans intérieur et international. Il convient en particulier d'envisager des dispositions spéciales pour aider ces pays à accéder plus facilement aux marchés (par exemple en leur offrant un accès global, en franchise et hors contingent, régi par des règles

transparentes). Les ministres constatent que l'intégration régionale peut offrir aux pays en développement le moyen d'accroître leur part des marchés mondiaux. Les ministres expriment le ferme espoir que les négociations commerciales multilatérales commenceront sans tarder sous les auspices de l'OMC, et qu'elles traiteront, entre autres, des problèmes qui présentent le plus d'intérêt pour les pays en développement.

Les ministres soulignent que les pays doivent veiller à ce que leurs efforts visant à développer le commerce s'inscrivent dans un cadre de développement général comprenant les réformes d'accompagnement et les investissements nécessaires dans les institutions, les infrastructures et les programmes sociaux. Les ministres entérinent la décision de la Banque mondiale et du FMI de se servir de leurs programmes pour soutenir ces efforts, qui figurent dans la stratégie de lutte contre la pauvreté d'un nombre croissant de pays. Ils demandent de nouveau à la Banque, au Fonds et à l'OMC de coopérer avec d'autres parties pour élaborer des programmes efficaces de renforcement des capacités dans le domaine du commerce, notamment à travers un Cadre intégré amélioré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. Le Comité demande instamment à la Banque de faire du commerce une composante à part entière de ses programmes d'aide et de fournir des ressources financières et techniques supplémentaires aux pays pour aider à améliorer les infrastructures et institutions pertinentes. Il conviendrait également qu'elle les aide à renforcer leurs capacités intérieures dans les domaines de la politique et des négociations commerciales et qu'elle développe son programme de recherche sur, entre autres, les barrières aux exportations des pays en développement, les problèmes auxquels se heurtent ces pays dans la mise en œuvre des accords d'Uruguay et les liens complexes entre le commerce et la pauvreté.

### **Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)**

Les ministres prennent acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre PPTE renforcé approuvé par le Comité à sa réunion précédente. À ce jour, cinq pays — la Bolivie, la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie — ont atteint leur point de décision au titre de l'Initiative renforcée, ce qui porte à plus de 14 milliards de dollars le montant total des engagements d'allégement de la dette pris depuis le début de l'Initiative. Une quinzaine de cas supplémentaires pourraient être examinés par les Conseils de la Banque et du Fonds cette année. Les ministres encouragent les gouvernements des pays admis à bénéficier de l'Initiative à continuer de coopérer étroitement avec la Banque et le Fonds et avec leurs autres partenaires pour suivre de bonnes politiques et mettre en œuvre des programmes de réformes efficaces. Ils pourront ainsi bénéficier d'un allégement de leur dette et appliquer leurs stratégies de lutte contre la pauvreté dans les meilleurs délais. Le Comité applaudit la création par la Banque et le Fonds d'un Comité conjoint en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Initiative PPTE renforcée et des nouveaux cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.

Les ministres ont appris avec satisfaction que les organes de direction de la majorité des institutions multilatérales avaient entériné leur participation au cadre renforcé, mais ils ont conscience que l'Initiative ne pourra donner les résultats escomptés que si les institutions en question obtiennent en temps voulu les financements dont elles auront besoin pour couvrir la totalité des coûts de l'allégement de la dette qu'elles assumeront. Il est souhaitable qu'elles recourent dans toute la mesure possible à leurs propres ressources, mais les ministres reconnaissent qu'il faut fournir d'urgence un appui bilatéral supplémentaire à un grand nombre d'institutions multilatérales. Ils accueillent avec satisfaction les annonces de contribution des bailleurs de fonds, y compris celles qui ont été faites depuis septembre, et lancent un appel pressant pour que ces annonces se traduisent aussitôt que possible en engagements effectifs. Ils notent également que ces contributions ne suffiront pas à couvrir tous les besoins financiers au titre de l'Initiative. Les bailleurs de fonds qui ne l'ont pas encore fait sont invités à verser des contributions généreuses au Fonds fiduciaire PPTE. Les ministres rappellent qu'il ne faut pas que l'allégement de la dette compromette les financements accordés par d'autres mécanismes concessionnels, tels que l'IDA. Ils réaffirment aussi l'importance du principe suivant lequel tous les créanciers bilatéraux doivent s'associer pleinement aux opérations d'allégement au titre de l'Initiative renforcée, tout en reconnaissant la nécessité de faire preuve de souplesse dans certains cas.

### **Stratégies de lutte contre la pauvreté**

Les ministres se félicitent des progrès accomplis dans la mise en œuvre des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Désireux de renforcer le lien entre l'allègement de la dette, et l'aide extérieure plus généralement, d'une part, et la lutte contre la pauvreté, d'autre part, le Comité a entériné cette approche à sa réunion précédente. Le Comité tenait également par là à axer davantage l'ensemble des prêts concessionnels de la Banque et du Fonds sur la pauvreté. Les ministres prennent acte du fait que, dans beaucoup de pays à faible revenu, le gouvernement a commencé à élaborer, selon un processus transparent et concerté, une stratégie globale qui lui est propre, articulée sur les principaux aspects de la lutte contre la pauvreté (par exemple l'équité dans la croissance, la gouvernance et la corruption, et le développement des institutions et des capacités). Les ministres applaudissent les mesures prises par les gouvernements pour élaborer et appliquer des stratégies intérimaires qui leur permettront de bénéficier d'un allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, et de recevoir des prêts concessionnels pendant qu'ils préparent des stratégies plus complètes de lutte contre la pauvreté.

Conscients du fait que cette approche implique de nouvelles façons d'aider les pays à faible revenu, les ministres demandent instamment au Fonds et à la Banque de prévoir des ressources suffisantes pour soutenir le processus relatif aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Ils les invitent à continuer à collaborer avec les pays membres et avec les autres partenaires pour le développement pour

**Les pays doivent veiller à ce que leurs efforts visant à développer le commerce s'inscrivent dans un cadre de développement général.**





élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté de grande envergure, intégrées aux politiques macroéconomiques et budgétaires. Il conviendrait que ces stratégies tiennent compte des enseignements de la mise en œuvre et, en particulier, qu'elles se limitent à un petit nombre d'objectifs de performance clairs, réalistes et mesurables, au nombre desquels les objectifs internationaux de développement. Étant donné que les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent faire partie intégrante de la politique nationale, les ministres soulignent qu'elles doivent être pleinement prises en compte dans le cycle budgétaire des pays. Les ministres soulignent également que, pour que cette approche soit couronnée de succès, il faut renforcer l'assistance technique et les ressources financières consacrées à l'amélioration des statistiques et des données en général, ainsi que des compétences analytiques au niveau des pays. Ils invitent en outre les organismes bilatéraux et multilatéraux à aider les autorités nationales à préparer leur stratégie. Ils les encouragent à participer aux délibérations sur la formulation de ces stratégies, afin que leurs propres programmes d'assistance y correspondent plus étroitement, renforçant ainsi la coordination entre les bailleurs de fonds et allégeant la charge excessive imposée aux autorités des pays en développement.

#### **Rapport du Groupe d'intervention commun du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale sur les petits États**

Les ministres prennent acte avec satisfaction du rapport au Comité du développement et de son analyse des caractéristiques propres aux petits États qui expliquent leur vulnérabilité particulière, notant cependant qu'un certain nombre d'États plus grands présentent eux aussi tout ou partie de ces caractéristiques. Ils prennent note des conclusions du rapport, à savoir que pour relever les défis liés au développement des petits États, il sera nécessaire d'associer de bonnes politiques au plan intérieur, la poursuite de l'assistance extérieure et, là où cela est possible, des améliorations de

l'environnement extérieur. Ils prennent également note de la recommandation du rapport suivant laquelle il convient de tenir compte de la situation des petits États dans les politiques et les programmes des organisations multilatérales commerciales, financières et de développement. Le Comité appuie les propositions de la Banque mondiale et du FMI concernant leurs programmes de travail futurs sur les questions intéressant les petits États, telles qu'elles figurent dans le rapport, et conviennent que ces mesures pourraient contribuer utilement à aider les petits États à s'attaquer à leurs problèmes de développement.

#### **Architecture financière internationale**

Les ministres se félicitent de voir que la Banque mondiale continue à participer aux efforts menés à l'échelle mondiale pour réduire les risques de crises financières futures et pour en atténuer l'impact, notant que les mesures et les politiques qui aident les pays à résister aux crises sont aussi celles qui favorisent le développement. Le Comité applaudit la coopération étroite qui s'est établie entre la Banque et le Fonds dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier, des rapports sur l'observation des normes et des codes, et des activités relatives à la gestion de la dette. Les ministres engagent la Banque à recourir systématiquement à ces évaluations pour formuler, fournir et mobiliser un appui en faveur du renforcement des capacités.

#### **Capacités financières de la BIRD**

Les ministres ont examiné la version mise à jour d'un rapport de la Banque mondiale sur ce sujet et confirment que la situation financière de la Banque demeure solide. Ils reconnaissent cependant que les capacités financières de l'institution pourraient, à terme, l'empêcher de répondre pleinement à la demande future. Les ministres demandent à la direction et au Conseil des administrateurs de continuer à étudier ce dossier et à faire rapport régulièrement au Comité.

La prochaine réunion du Comité aura lieu à Prague (République tchèque), le 25 septembre 2000. ■

*Communiqué du Groupe des Sept . . .*

## **Le rôle central du FMI dans un monde en mutation**

**V**oici des extraits de la déclaration des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales du Groupe des Sept, communiquée le 15 avril à Washington.

#### **Architecture financière internationale**

Nous avons eu un échange de vues sur le rôle et le fonctionnement des institutions financières internationales (IFI). Dans un paysage financier mondial en mutation, du fait notamment de l'importance croissante des marchés mondiaux de capitaux privés, il convient que la communauté financière internationale continue d'examiner le rôle et le fonctionnement des IFI. Dans ce contexte :

- Nous avons souligné le rôle central que joue le FMI dans la promotion de la stabilité macroéconomique

comme condition préalable importante d'une croissance mondiale durable. Nous avons aussi souligné la nécessité pour le Fonds de continuer à s'adapter pour relever les défis futurs. Nos discussions sur la réforme du FMI ont mis en évidence un certain nombre de principes fondamentaux et de mesures déjà adoptées, ainsi qu'une volonté commune d'aller de l'avant. Nous sommes convenus notamment que le FMI est une institution universelle, et qu'il doit être transparent vis-à-vis du public et responsable à l'égard de ses membres. Il doit travailler dans un esprit de partenariat avec tous les pays membres, compte tenu de l'intérêt commun qu'ont ces pays à promouvoir la croissance et la stabilité financière. La prévention et la résolution des crises doit

demeurer au centre des activités du FMI, sa fonction de surveillance devrait être renforcée afin de favoriser l'adoption de politiques saines, de réduire la vulnérabilité financière aux crises et d'encourager la mise en œuvre des codes et normes financiers internationaux. Les opérations financières du FMI doivent être adaptées pour mieux refléter les réalités de la mondialisation des marchés financiers — en encourageant les pays membres à prendre des mesures préventives pour réduire les vulnérabilités, en fournissant d'une part un soutien temporaire, assorti d'une conditionnalité adaptée, à l'ajustement de la balance des paiements et, d'autre part, dans des circonstances déterminées, à un financement à moyen terme pour appuyer les réformes structurelles, en évitant les utilisations prolongées des fonds. Le FMI doit prendre les mesures appropriées pour impliquer le secteur privé à la fois dans la prévention et dans la résolution des crises, ce qui doit contribuer à promouvoir un comportement responsable de la part des créanciers privés. Il doit également continuer à fournir une aide concessionnelle pour les pays les plus pauvres afin de promouvoir la stabilité macroéconomique et financière, dans le but de réduire la pauvreté.

- Nous avons réaffirmé le rôle fondamental de la Banque mondiale et des banques régionales de développement dans la promotion du développement dans les pays en développement et émergents. Pour l'avenir, nous pensons qu'il importe de poursuivre plus avant la réforme de ces institutions afin de concentrer leurs activités sur les principaux objectifs suivants : soutenir des efforts sérieux et exhaustifs pour réduire la pauvreté et accroître l'efficacité de l'aide au développement; contribuer activement à l'Initiative sur la dette en vue de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance dans les pays les plus pauvres; accroître leur rôle, particulièrement celui de la Banque mondiale, dans l'offre de biens publics mondiaux; concentrer plus nettement leurs efforts dans les pays émergents sur les principaux obstacles systémiques et structurels à la réduction de la pauvreté, y compris via l'investissement dans le capital humain, la recherche de capitaux privés, l'atténuation des effets des chocs exceptionnels sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, et le renforcement des capacités institutionnelles, notamment dans le secteur financier. Nous reconnaissons qu'une grande partie des plus pauvres dans le monde vivent encore dans les pays émergents et qu'il reste fondamental d'élever le niveau de vie dans ces pays. Remplir ces objectifs nécessitera une forte implication des pays récipiendaires, fondée sur le principe de saine gestion des affaires publiques, et une coordination étroite avec le FMI et les donateurs bilatéraux et multilatéraux. Ceci nécessitera aussi un contexte international favorable. Nous avons demandé à nos suppléants de présenter des propositions pour la mise en œuvre de ces orientations par la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Nous avons convenu de poursuivre en commun, et plus largement avec l'ensemble des pays membres des institutions, nos travaux sur ces sujets fondamentaux et nous anticipons d'aborder ceux-ci plus en profondeur.

Nous sommes également tombés d'accord pour continuer nos travaux visant à mettre en œuvre l'ensemble des mesures approuvées lors du Sommet de Cologne [juin

1999] pour renforcer l'architecture du système financier international, notamment la promotion d'une implication adéquate du secteur privé. Les créanciers privés externes, y compris les porteurs obligataires, ont participé récemment au financement de plusieurs programmes d'ajustement. Cette expérience confirme la nécessité de rendre opérationnel le cadre d'action que les ministres ont établi dans leur rapport aux Chefs [d'État et de gouvernement] à Cologne, qui fournit les principes, les ins-



*Les ministres des finances du Groupe des Sept se réunissent à la Blair House (de gauche à droite) : Kiichi Miyazawa (Japon), Giuliano Amato (Italie), Joaquim Pina Moura (Ministre des finances du Portugal représentant l'Union européenne), Paul Martin (Canada), Lawrence Summers (États-Unis), Gordon Brown (Royaume-Uni), Laurent Fabius (France) et Hans Eichel (Allemagne).*

truments et la flexibilité nécessaires pour traiter la diversité des situations rencontrées. Dans ce contexte, nous avons convenu que le FMI doit examiner l'opportunité d'impliquer le secteur privé dans les programmes. Il doit jouer un rôle central dans la décision de faire contribuer ou non les créanciers privés au financement des programmes, tout en prenant dûment en compte les circonstances spécifiques des différents cas individuels. Il doit également évaluer les résultats obtenus par les pays dans leurs efforts visant à obtenir le financement des créanciers privés. Nous sommes tombés d'accord sur les étapes supplémentaires pour rendre cette approche opérationnelle.

Nous avons accueilli favorablement les rapports des Groupes de travail du Forum sur la stabilité financière (FSF) sur les fonds à haut effet de levier financier (FHE), les mouvements de capitaux et les centres financiers offshore, ainsi que celui du Groupe d'action sur la mise en œuvre des normes internationales. Nous sommes tombés d'accord pour promouvoir leur mise en œuvre. Nous avons soutenu les recommandations visant à renforcer la gestion des risques par les FHE et leurs contreparties, à améliorer les pratiques de diffusion de données par les institutions financières, y compris par des obligations de transparence renforcée des FHE et de leurs créanciers, à améliorer le contrôle des institutions de crédit, et à renforcer la surveillance au niveau national de l'activité des marchés financiers afin de prendre en compte les préoccupations concernant le risque systémique et les dynamiques de marché engendrés par les activités des FHE. Nous examinerons ces mesures ainsi que leur mise en œuvre pour déterminer s'il est nécessaire d'aller plus loin. Nous saluons également le fait que l'importance de la gestion des risques au niveau national soit reconnue. À cet égard, nous demandons instamment l'élaboration de

directives en matière de gestion de la dette publique et des réserves, en soulignant particulièrement le risque créé par la dette à court terme en devises, y compris celle détenue par le secteur privé, et en tenant compte de la vulnérabilité des pays aux crises du marché financier, y compris celles liées aux capitaux privés. Nous saluons également le travail effectué sur la menace potentielle pour la stabilité financière que constituent les centres financiers offshore qui ne se conforment pas aux règles internationales. Nous soutenons l'identification des juridictions qui doivent faire l'objet d'une attention prioritaire, ainsi que l'amélioration de la transparence et de la coopération internationale. Nous appelons le FMI à jouer son rôle dans la mise en œuvre des diverses recommandations des Groupes de travail du FSF. Enfin, nous attendons les résultats des travaux supplémentaires entrepris par le Forum sur les mécanismes de régulation et les incitations susceptibles de favoriser la mise en œuvre des normes, de même que la poursuite de la mise au point de principes en matière de systèmes de garantie de dépôts.

### **Initiative renforcée pour les pays pauvres très endettés (PPTE)**

Nous notons les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative renforcée adoptée lors du Sommet de Cologne, et nous réaffirmons l'importance que nous attachons à ce que les pays atteignent rapidement le point de décision qui leur permettra de bénéficier de l'allègement de la dette. Nous soutenons fortement les efforts déployés par les pays éligibles en vue d'élaborer des docu-

ments de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui doivent s'inscrire dans un contexte de politiques économiques saines. Nous attendons que ces stratégies soient renforcées encore, afin que les ressources dégagées dans le cadre de la réduction de la dette soient utilisées de manière efficace. Nous appelons instamment le FMI, la Banque mondiale et les pays éligibles à coopérer étroitement afin d'assurer la mise en œuvre de l'Initiative PPTE pour que les pays éligibles atteignent leur point d'achèvement à la fin de l'an 2000, conformément aux objectifs de Cologne. Il est fondamental à cet égard d'assurer *in fine* le financement de l'Initiative PPTE renforcée. Nous saluons les progrès qui ont été faits en la matière et notons que plusieurs contributions bilatérales à l'Initiative ont été enregistrées, y compris au bénéfice du Fonds fiduciaire PPTE. Mais certaines de ces contributions nécessitent encore une approbation législative. Nous appelons les IFI qui n'ont pas encore établi les bases de leur participation à le faire rapidement, en utilisant au maximum leurs propres ressources. Nous appelons instamment tous les créanciers bilatéraux qui ne l'ont pas encore fait à prendre les mesures nécessaires pour apporter leur part, dans la mesure où la participation de tous les créanciers est fondamentale pour le succès de l'Initiative. À cette fin, nous nous sommes engagés à procéder à un allégement supplémentaire de dette au niveau bilatéral, au-delà de ceux déjà prévus dans le cadre de l'Initiative PPTE, en portant à 100 % la réduction de la dette commerciale éligible à un traitement au Club de Paris. Nous appelons instamment les autres créanciers à suivre la même voie. ■

Willem F. Duisenberg  
(à gauche), Président  
de la Banque centrale  
européenne, et  
Andrew D. Crockett,  
Directeur général de la  
Banque des règlements  
internationaux, avaient  
le statut d'observateurs  
officiels aux réunions.

### *Communiqué du Groupe des Dix . . .*

## **Deux priorités : croissance équilibrée et renforcement des systèmes financiers**



**V**oici le communiqué du Groupe des Dix pays industrialisés, paru le 16 avril à Washington.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G-10 se sont réunis à Washington le 16 avril 2000, sous la présidence de Kaspar Villiger, Ministre des finances de la Suisse. Les

ministres et les gouverneurs ont pris note des rapports de Henk Brouwer, Président des suppléants du G-10, Mario Draghi, Président du Groupe de travail n° 3 de l'OCDE, et Andrew Crockett, Directeur général de la BRI.

Les ministres et les gouverneurs prennent note de l'évolution favorable qui s'est produite depuis leur dernière réunion. Ils s'accordent pour penser que les faibles taux d'inflation, l'amélioration de la productivité, la meilleure gestion des risques, la fermeté de la surveillance et de la réglementation des secteurs financiers et l'efficacité de la gestion macroéconomique sont autant d'éléments qui ont contribué à une croissance vigoureuse dans un grand nombre de pays industrialisés. Sur cette toile de fond, ils ont discuté des risques systémiques qui pourraient affecter les pays du G-10. Ils ont examiné l'impact que pourraient avoir les déséquilibres macroéconomiques et leurs ajustements. Les pays à économie de marché émergente dont la situation est foncièrement solide résisteront vraisemblablement mieux à des chocs violents que ceux qui ne sont pas encore parvenus à remédier aux faiblesses structurelles de leur économie. Les ministres et les gouverneurs notent

qu'il convient de s'attacher en priorité absolue à assurer une croissance économique équilibrée et à renforcer les systèmes financiers. Il est extrêmement souhaitable que les politiques économiques soient transparentes, car cela aide les investisseurs à évaluer les perspectives macroéconomiques et à apprécier convenablement les risques.

Les ministres et les gouverneurs soulignent qu'il est important de mettre en application des normes et codes internationaux propres à renforcer les systèmes financiers et encouragent le FMI à poursuivre ses efforts pour vérifier le respect des normes dans le cadre de sa mission de surveillance. Ils saluent le rôle constructif joué par le secteur privé dans la résolution de quelques crises financières récentes. Ils soulignent qu'il est important que la communauté internationale mette en place un ensemble vaste et souple de principes et d'instruments pour associer le secteur privé à la résolution des crises. Le FMI aura un rôle prépondérant à jouer dans la mise en œuvre de ces principes et instruments.

Les ministres et les gouverneurs notent avec satisfaction les efforts en cours pour améliorer le fonctionnement du marché de la dette des pays émergents, y compris les mesures récemment prises pour encourager l'inclusion plus systématique de clauses d'action collective dans les contrats d'émissions obligataires souveraines. En janvier 2000, le Royaume-Uni a inclus une clause de décision à la majorité dans son plan d'émission de bons du Trésor en euros. Cette clause n'a pas eu d'effet

sensible sur le prix ni sur la liquidité de l'émission. En février, les autorités allemandes ont diffusé un document spécifiant qu'aucun obstacle juridique ne s'opposait à l'emploi de clauses d'action collective dans les contrats obligataires émis selon le droit allemand par des États étrangers. En avril, le Canada a annoncé qu'il inclurait des clauses d'action collective dans ses futurs contrats d'émission d'obligations et de bons. Les ministres et les gouverneurs formulent le souhait que l'utilisation plus systématique des clauses d'action collective contribue à un règlement mieux ordonné des crises financières internationales. Ils s'accordent par ailleurs pour penser qu'il est important de maintenir un dialogue constant entre les participants et de déployer d'autres efforts pour établir des pratiques qui favorisent une plus grande stabilité des marchés financiers mondiaux.

Les ministres et les gouverneurs prennent note du processus de consolidation en cours dans le secteur financier de nombreux pays industrialisés. Le nombre de banques et d'institutions financières non bancaires diminue, la taille moyenne des établissements financiers s'accroît et la gamme des services financiers offerts par les différents établissements se modifie. Les ministres et les gouverneurs saluent les efforts du groupe de travail sur la consolidation du secteur financier établi sous leurs auspices pour comprendre les tendances, les causes et les conséquences de la consolidation des activités financières. Le groupe de travail remettra son rapport aux ministres et aux gouverneurs d'ici la fin de l'année. ■

*Communiqué du Groupe des Vingt-Quatre . . .*

## **Les pays en développement plaident pour un soutien plus ferme de l'Initiative PPTE**

**V**oici le texte du communiqué du Groupe des Vingt-Quatre, paru le 15 avril à Washington.

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales ont tenu leur 63<sup>e</sup> réunion à Washington le 15 avril 2000, sous la présidence de Germán Suárez, Président de la Banque centrale de réserve du Pérou, assisté de Ernest C. Ebi, Premier Vice-Président, et de Habib Abu Sakr (Liban), Second Vice-Président. La réunion des ministres avait été précédée, le 14 avril 2000, de la 75<sup>e</sup> réunion des suppléants du G-24, qui était présidée par Carlos Saito (Pérou).

### **Perspectives et enjeux de l'économie mondiale**

La situation économique et financière internationale s'est améliorée en 1999, et les perspectives sont favorables à une poursuite de la reprise mondiale. Si plusieurs économies de marché émergentes ont retrouvé une trajectoire de croissance beaucoup plus vite que prévu, les risques, facteurs de vulnérabilité et contraintes demeurent considérables dans de nombreuses régions du monde en développement, où les niveaux de pauvreté et d'endettement restent élevés. Dans ce contexte, une hausse excessive des taux courts dans les principaux pays industrialisés pourrait avoir un impact négatif sur les perspectives de croissance mondiale et le

coût du crédit pour les pays en développement. Les amples fluctuations des taux de change entre les principales monnaies internationales sont aussi pour eux un important facteur de vulnérabilité. L'orientation actuelle de la politique commerciale des pays industrialisés constitue un obstacle majeur pour les perspectives de croissance des pays en développement.

### **Échanges commerciaux et réduction de la pauvreté**

Afin d'étayer les perspectives de croissance mondiale et d'intensifier les efforts de réduction de la pauvreté, il faut accélérer les progrès enregistrés dans l'abaissement des obstacles aux exportations des pays en développement (en accordant en particulier le libre accès à toutes les exportations des pays les moins avancés). Les pays en développement doivent devenir des partenaires plus actifs dans le prochain cycle de négociations multilatérales qui traitera de questions réelles portant sur des «produits sensibles», domaine dans lequel ils disposent d'un avantage comparatif, afin de tirer véritablement parti du libre accès aux marchés et de l'abaissement des barrières commerciales. Les ministres soulignent qu'il est nécessaire d'adopter une approche bien échelonnée et équilibrée afin de poursuivre l'intégration des pays en développement (et en particulier des plus pauvres



Germán Suárez,  
Président de la  
Banque centrale de  
réserve du Pérou,  
a présidé la réunion  
du G-24.

d'entre eux) au système commercial international. Ils estiment que la Banque mondiale et les banques régionales de développement ont un rôle important à jouer dans le renforcement des capacités et la mise en place des infrastructures nécessaires pour approfondir et accélérer cette intégration. Les institutions de Bretton Woods doivent continuer à apporter un soutien effectif aux travaux sur les barrières commerciales et aider les pays en développement à accroître leur capacité à cerner et défendre leurs intérêts. La formation des représentants des gouvernements aux techniques de négociation permettra à ces pays d'être mieux représentés et de mieux maîtriser ce processus. Les ministres appuient aussi les efforts engagés dans le cadre du Groupe

d'étude sur la gestion des risques afférents aux produits de base, conduit par la Banque mondiale, pour élaborer des dispositifs de couverture contre d'amples fluctuations des prix des produits de base.

### Financement de l'Initiative PPTE renforcée

Les ministres appuient fermement l'Initiative PPTE renforcée. Ils soulignent qu'il importe qu'elle soit mise en œuvre rapidement et bénéficie dans les meilleurs délais d'un financement suffisant pour faire en sorte que les principes entérinés par le Comité monétaire et financier international et le Comité du développement en septembre 1999 soient

intégralement appliqués. Selon ces principes : 1) l'allègement de la dette doit s'ajouter aux ressources qui auraient été consacrées par ailleurs au financement du développement; 2) l'intégrité financière des institutions financières multilatérales doit être sauvegardée; 3) la répartition des charges doit être juste et équitable.

Les ministres soulignent que la préparation de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) issus d'un processus participatif constitue pour les PPTE une entreprise de longue haleine et très contraignante, qui ne devrait pas retarder l'octroi d'un allègement de la dette. À cet égard, les ministres considèrent que la présentation d'un DSRP intérimaire devrait suffire pour atteindre le point de décision au titre de l'Initiative. Ils s'attendent à ce que la Banque mondiale, le FMI et la communauté des donateurs fournissoient une assistance technique et des financements pour l'élaboration et la mise en œuvre des DSRP, qu'ils soient intérimaires ou définitifs.

Les ministres se déclarent profondément préoccupés par l'insuffisance des contributions bilatérales des pays industrialisés au Fonds fiduciaire PPTE mis en place pour financer la contribution de la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales à l'allègement de la dette. Ils attirent l'attention sur les remises concernant le service de la dette accordées par l'IDA pour couvrir sa part de l'allègement, qui pourraient compromettre, à l'avenir, l'octroi de prêts de l'IDA aux PPTE et aux pays pauvres non admis à bénéficier de l'Initiative PPTE. Plus généralement, la lenteur des pays industrialisés à

prendre les dispositions législatives nécessaires au financement des composantes de l'Initiative retarde le versement des contributions bilatérales, y compris le transfert du solde des revenus de placement tirés des ventes d'or devant financer la contribution du FMI.

Les ministres constatent que les modalités de financement de l'Initiative PPTE transforment une part disproportionnée du coût de cette initiative sur d'autres pays en développement, et notamment sur d'autres PPTE ou d'autres pays pauvres. Ces dispositions obligent aussi d'autres organisations multilatérales à verser une contribution substantielle, et ils observent qu'elles éprouvent des difficultés à financer leur part de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE. Dans ce contexte, les ministres estiment essentiel, pour garantir le succès de l'Initiative, qu'une stratégie soit mise au point pour résoudre ces problèmes — y compris par l'octroi de dons bilatéraux et multilatéraux complémentaires afin d'aider ces pays en développement et ces institutions régionales à verser leur contribution. Il faut veiller en particulier à fournir un appui financier qui permette aux pays en développement dont les créances sur les PPTE représentent une part importante de leur PIB et de leurs exportations de participer à l'Initiative.

### Réforme des institutions de Bretton Woods

Les ministres se félicitent du débat sur la réforme du système financier international qui s'est ouvert à l'intérieur et à l'extérieur des institutions de Bretton Woods, et qui devrait se concentrer sur les moyens de renforcer encore leur efficacité en tant qu'élément moteur des efforts déployés pour favoriser une croissance économique durable et faire reculer la pauvreté. Ils réaffirment l'importance cruciale de l'aspect coopératif de ces institutions, de leur dimension universelle et du principe de l'uniformité de traitement. Ils insistent sur le fait que les principes consacrés par les Statuts de ces institutions, ainsi que les pratiques et politiques forgées par l'expérience accumulée, ne devraient pas être traités à la légère.

Les ministres se disent gravement préoccupés par les propositions de réforme des institutions de Bretton Woods qui auraient pour effet de priver d'accès aux ressources du FMI ou du Groupe de la Banque mondiale un ensemble d'États membres, et en particulier les pays pauvres dont l'admissibilité à d'autres sources de financement dépend du rôle de catalyseur que jouent les institutions de Bretton Woods. Ils assimilent les propositions visant à relever le coût de l'accès aux mécanismes de financement des institutions de Bretton Woods à un transfert de la charge que représente leur financement d'un ensemble de pays en développement à un autre. À cet égard, les ministres émettent de sérieuses réserves quant à toute réduction significative des échéances dont sont assortis les mécanismes de financement utilisés par le FMI pour aider les États membres confrontés à des déséquilibres structurels de balance des paiements qui ne peuvent être corrigés à brève échéance. Ils appellent à approfondir les travaux engagés pour déterminer comment les lignes de crédit préventives pourraient être réagencées afin de rendre leur utilisation plus attrayante en modérant leur coût, en réduisant le risque d'envoyer des signaux négatifs aux marchés et en simplifiant leurs procédures d'activation. Les ministres

soulignent qu'il est important que les institutions de Bretton Woods continuent de disposer de la gamme d'instruments nécessaire pour répondre aux besoins d'États membres très divers.

La création de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance marque une avancée considérable dans la poursuite de l'engagement actif du FMI et de la Banque mondiale auprès des pays à faible revenu. Les ministres se félicitent que l'accent soit mis à nouveau sur la prise en charge des politiques par les pays bénéficiaires eux-mêmes et sur l'élaboration des programmes dans le cadre d'un processus participatif.

Les ministres attendent du FMI qu'il continue de faciliter la gestion des crises de la dette et contribue à l'élaboration d'un cadre coopératif de principes et procédures permettant une négociation équitable des accords de réaménagement de la dette lorsque cela devient inévitable.

Les ministres sont préoccupés par l'importance croissante que prennent, dans les affaires monétaires et financières mondiales, des forums internationaux — autres que les institutions de Bretton Woods — au sein desquels la participation des pays en développement est limitée. Les travaux réalisés dans ces forums ont une incidence directe sur les pays en développement. Les ministres préconisent par conséquent que ces questions soient examinées par les institutions de Bretton Woods qui représentent l'ensemble de la communauté internationale, et fassent l'objet d'accords dans leurs organes de décision.

Les ministres invitent instamment les Conseils des institutions de Bretton Woods à mettre au point un processus de sélection du Directeur général du FMI et du Président de la Banque mondiale qui soit transparent, qui associe l'ensemble des États membres à travers les deux Conseils et qui permette de choisir le meilleur candidat, quelle que soit la région du monde dont il est issu.

### Surveillance, normes et sauvegardes

Les ministres considèrent que la surveillance est l'une des fonctions les plus importantes du FMI. Une surveillance effective doit être exercée sur tous les États membres et s'étendre également aux conséquences régionales et internationales des politiques menées, au plan intérieur, par les principales économies. Les ministres demandent donc que l'on redouble d'efforts dans la surveillance multilatérale des grands pays, de manière à renforcer la coordination des politiques économiques pour réduire la volatilité des marchés des changes et des autres marchés d'actifs financiers.

Tout en se félicitant de la mise en place de normes et codes de bonnes pratiques reconnus au plan international, les ministres estiment que le champ de la surveillance ne doit pas être étendu à l'observation de ces normes et codes, qui devrait rester un choix volontaire arrêté par chaque État membre. Les ministres attendent des institutions de Bretton Woods et des autres organisations qu'elles intensifient l'assistance technique qu'elles apportent, chacune dans son domaine de compétence, aux pays qui s'efforcent de mettre en œuvre ces codes et normes.

Les ministres reconnaissent que la transparence est cruciale parce qu'elle montre que les pays maîtrisent les

politiques engagées, encourage la responsabilité et la bonne gouvernance et favorise l'afflux de capitaux privés dans les pays en développement et la prévention des crises. Les ministres soulignent aussi que la transparence devrait s'appliquer uniformément à tous les opérateurs — pays développés ou en développement, institutions publiques, privées et multilatérales — du système financier international. Les ministres insistent néanmoins sur le fait qu'il est indispensable de sauvegarder la confidentialité et la confiance sur lesquelles repose le rôle de conseiller qui incombe au FMI.

Tout en notant que les cas de communication d'informations inexactes au FMI ont été rares, les ministres estiment qu'il s'agit d'une question grave, en particulier lorsqu'il est prouvé que cette communication a été délibérée. Ils considèrent que les décisions récentes concernant la sauvegarde des ressources du FMI sont acceptables. Les ministres proposent toutefois que le FMI avance avec prudence afin de ne pas mettre en péril ses relations avec les pays membres. Parallèlement, il faut s'appliquer à apporter l'assistance technique nécessaire pour améliorer les moyens dont les États membres disposent pour établir et communiquer des données.

Les ministres réaffirment que l'aide financière du FMI ne doit pas se fonder sur le choix d'un régime de change particulier, tant que le régime en place repose sur des politiques macroéconomiques cohérentes et viables.

### Intensifier la lutte contre le VIH/SIDA

Les ministres se déclarent profondément préoccupés par le rythme alarmant auquel se propage le fléau du VIH/SIDA à travers le monde et soulignent qu'il ne s'agit pas simplement d'une épidémie, mais d'une grave menace pour le développement. Ils engagent la communauté des donateurs, y compris la Banque mondiale, à donner la priorité absolue à la mobilisation des financements requis pour les programmes de lutte contre le VIH/SIDA.

### Petits États

Les ministres prennent acte du rapport du Groupe d'étude conjoint du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale sur les petits États et attendent les résultats de l'examen qui en sera fait ultérieurement.

### Questions diverses

Les ministres accueillent favorablement les travaux du Comité préparatoire de la manifestation intergouvernementale internationale de haut niveau pour le financement du développement mis en place par les Nations Unies. Les ministres saluent l'arrivée de Horst Köhler au poste de Directeur général du FMI et souhaitent qu'il préside avec succès aux destinées de l'institution. Ils expriment leur gratitude à Michel Camdessus pour l'appui qu'il a témoigné aux pays en développement tout au long de ses mandats. La prochaine réunion des ministres du G-24 se tiendra le 23 septembre 2000 à Prague (République tchèque). ■

Photographies : Denio Zara, Padraig Hughes, Pedro Marquez et Michael Spilotro (FMI).



## Perspectives de l'économie mondiale . . .

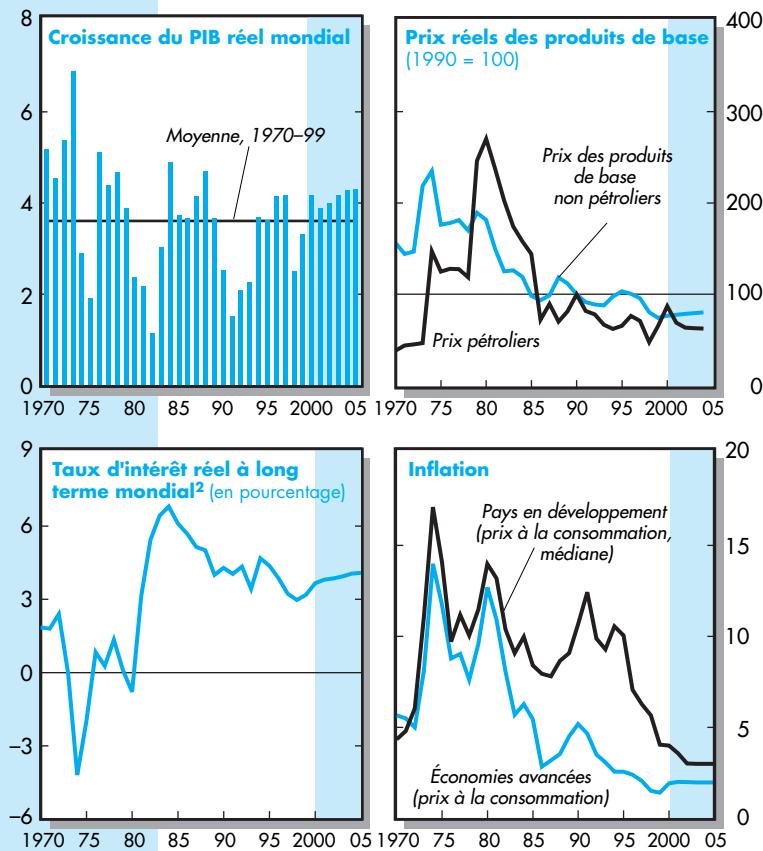
# Une reprise plus vigoureuse que prévue, mais les déséquilibres persistent

**S**elon la dernière édition des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, la reprise économique qui a suivi le ralentissement de 1997–98 a été beaucoup plus vigoureuse que prévu et la croissance mondiale est maintenant estimée à 3,3 % en 1999. Cette nouvelle estimation est nettement supérieure à la projection de 2,2 % établie en décembre 1998. Le taux prévu pour 2000 a lui aussi été révisé en hausse et avoisine 4<sup>1/4</sup> %.

## Indicateurs mondiaux

(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire<sup>1</sup>)

L'économie mondiale a continué de se redresser après le ralentissement relativement modéré qui a fait suite à la crise des marchés émergents.



<sup>1</sup>Les zones ombrées correspondent aux projections des services du FMI. Sauf indication contraire, les agrégats sont pondérés sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA).

<sup>2</sup>Moyenne pondérée par les PIB des rendements des obligations d'État à dix ans (ou à échéance la plus proche de dix ans) diminués des taux d'inflation pour les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Canada. Avant 1972, Italie non comprise.

Source : FMI, *World Economic Outlook*, avril 2000

Lors d'une conférence de presse le 12 avril, Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, a déclaré que la vigueur de la reprise «témoigne véritablement des ajustements opérés dans les principaux pays industrialisés pour assouplir la politique monétaire et des efforts vigoureux

de stabilisation et de réforme déployés par certains pays à marché émergent».

## Facteurs de croissance

D'après M. Mussa, toutes les régions du monde contribuent à la reprise et aux perspectives favorables de croissance :

- En Amérique du Nord, les résultats ont été particulièrement solides, la croissance attendue aux États-Unis se situant entre 5 et 6 % au premier trimestre de 2000. L'activité est dynamique au Canada aussi et s'est accélérée au Mexique à la fin de 1999.

- En Amérique latine, la récession brésilienne a été moins longue et moins profonde que prévu. D'autres économies, en particulier l'Argentine, ont amorcé un redressement au cours des derniers mois de 1999.

- En Asie, de remarquables revirements ont été observés, avec une croissance voisine de 11 % en Corée et une reprise dans d'autres économies aussi. La Chine et l'Inde devraient continuer d'afficher de solides résultats : la croissance devrait y atteindre, respectivement, 7 % et 6 % en 2000.

- L'Afrique a affiché une croissance plus vigoureuse, notamment dans les deux économies principales, le Nigéria et l'Afrique du Sud.

- La croissance s'affermit aussi en Europe. On prévoit une croissance assez forte en Hongrie et en Pologne, et une reprise en République tchèque. La Russie a renoué avec la croissance, tendance qui devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de 2000.

## Sujets de préoccupation

Une série de déséquilibres économiques, qui s'accumulent depuis plusieurs années, est le principal sujet de préoccupation que soulèvent les *Perspectives*. On peut citer à cet égard :

- «les fortes différences des taux de croissance des principales zones monétaires et le creusement des déséquilibres extérieurs qui en résulte, le déficit des transactions courantes des États-Unis atteignant un niveau sans précédent, tandis que le Japon et, dans une moindre mesure, la zone euro continuent d'afficher des excédents élevés;

- «le mésajustement apparemment sensible de plusieurs monnaies clés par rapport aux niveaux correspondant aux données économiques fondamentales à moyen terme, notamment la vigueur du dollar par rapport à l'euro;

- «les niveaux très élevés qu'ont atteints les marchés financiers de par le monde... L'expérience montre qu'une telle inflation des prix peut être particulièrement perturbatrice, car elle risque d'encourager les ménages et les entreprises à consommer et à investir

excessivement, et peut accroître la vulnérabilité du système financier à une correction ultérieure à la baisse des prix des actifs.»

## Évolution régionale

Analysant l'expansion soutenue de l'économie américaine, le rapport observe qu'à ce jour, l'écart entre la progression de la demande et celle de l'offre s'est surtout traduit par un vif élargissement du déficit extérieur plutôt que par des pressions inflationnistes. Il décrit aussi la forte hausse de l'emprunt privé (en proportion du PIB) depuis le début des années 90. Par ailleurs, «le processus au terme duquel ce creusement des déséquilibres internes et externes finira par s'inverser constitue l'une des principales incertitudes auxquelles est confrontée l'économie mondiale. Tout doit être fait pour qu'il se déroule sans heurt (l'«atterrissement en douceur»), et non pas d'une manière soudaine et désordonnée (l'«atterrissement brutal»).» L'étude recommande que «la Réserve fédérale continue d'infléchir progressivement mais prudemment la politique monétaire dans un sens plus restrictif».

S'agissant de l'économie japonaise, M. Mussa a déclaré «que l'économie japonaise est engagée dans un processus de reprise depuis l'année dernière. Mais la reprise est particulièrement faible du côté de la demande privée, les dépenses de consommation ayant nettement fléchi au second semestre de l'année passée. Cependant, les dépenses d'investissement des entreprises se sont redressées et je pense que l'économie japonaise est sur la voie du redressement».

Dans les trois plus grandes économies de la zone euro, «la croissance reste nettement élevée en France, tandis que la reprise est maintenant engagée en Italie et en Allemagne». «Le taux d'activité des principales économies continue de différer fortement de celui des plus petits pays, qui connaissent une expansion beaucoup plus rapide», où la croissance s'est accompagnée d'une progression rapide des prix des actifs dans certaines économies, ce qui amène à se demander si les niveaux actuels des prix sont soutenables. Au Royaume-Uni, de nouveaux relèvements des taux d'intérêt pourraient être nécessaires pour contenir les tensions inflationnistes, et il est important que la politique budgétaire n'aggrave pas ces tensions.

## Autres thèmes

Lors de la conférence de presse, Flemming Larsen, Directeur adjoint du Département des études, a précisé que les *Perspectives de l'économie mondiale* abordent aussi les trois thèmes ci-après.

*Le prix des actifs et les cycles économiques.* Le rapport analyse les déterminants du prix des actifs, les circuits par lesquels ces prix agissent sur la demande globale et l'activité, et les cas où la montée ou la chute du prix des actifs sont si inquiétantes que les autorités doivent réagir.

*La détresse des pays les plus pauvres.* Le rapport examine pourquoi le fossé entre les pays les plus riches

et les pays les plus pauvres se creuse. Selon M. Larsen, la persistance de ce gouffre «est sans doute l'un des plus grands échecs économiques du XX<sup>e</sup> siècle». Ce chapitre examine la nécessité d'alléger substantiellement la charge de la dette et d'accélérer la croissance, condition *sine qua non* de la réduction de la pauvreté. S'agissant des pays développés, il insiste sur l'importance d'inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) et de réformer les politiques commerciales qui désavantagent les pays les plus pauvres. «Plus généralement», ajoute M. Larsen, «il est indispensable d'intégrer ces pays à l'économie mondiale pour résoudre le problème. Le retour de bâton actuel contre la mondialisation, sous prétexte qu'elle nuit aux pauvres, est en contradiction avec la réussite des pays à marché émergent d'Asie du Sud-Est.»

*Les enseignements économiques à tirer du XX<sup>e</sup> siècle.* Ce chapitre décrit la tendance de la croissance mondiale et de la répartition des revenus, l'impact des progrès technologiques, l'évolution du système monétaire international, la transformation du rôle du secteur public et certains des défis que l'économie internationale doit encore relever.

À propos de la pauvreté, M. Mussa estime que «la principale responsabilité doit revenir aux pays, aux sociétés elles-mêmes. La communauté internationale — c'est-à-dire notamment, mais pas uniquement, les institutions financières internationales — joue aussi un rôle important, mais il doit être secondaire.»

Quant au recul de l'APD cité dans le rapport, M. Mussa a déclaré que «pour corriger la tendance à la baisse de l'APD, il faut de toute évidence une action des pays industrialisés, en particulier des États-Unis».

Pour ce qui est de la récente montée des prix mondiaux du pétrole et de son effet sur les projections, Tamim Bayoumi, Chef de la Division des études économiques internationales du Département des études, a expliqué : «Sur le marché à terme, les prévisions à moyen terme du prix du pétrole sont restées assez stables par rapport au cours au comptant, et nos prévisions du prix du pétrole sont en fait alignées sur celles du marché.» ■



À la conférence de presse : Michael Mussa, Directeur du Département des études du FMI; Flemming Larsen, Directeur adjoint; et Tamim Bayoumi, Chef de division.

On trouvera le texte (en anglais) des *Perspectives de l'économie mondiale* et de la conférence de presse de M. Mussa sur le site du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)). La version imprimée du rapport en français paraîtra en juin et pourra être obtenue auprès du Service des publications du FMI.

**Pour mener à bien les divers volets de son action, le FMI doit absolument disposer d'informations fiables.**

M. Fischer

*Note d'information au public . . .*

## Renforcer les garde-fous pour mieux contrôler l'utilisation des ressources du FMI

**L**e 23 mars 2000, le Conseil d'administration du FMI a achevé ses débats sur les politiques, les procédures et les mesures correctives de l'institution face à la communication d'informations inexactes, ainsi que sur les propositions de renforcement des garde-fous permettant de contrôler l'utilisation de ses ressources.

À l'issue des débats, Stanley Fischer, Directeur général par intérim, en a donné un résumé dont voici des extraits. La version intégrale de la Note d'information au public n° 00/28 se trouve sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org).

«Pour mener à bien les divers volets de son action — surveillance, concours financiers et assistance technique —, le FMI doit absolument disposer d'informations fiables. Il importe, en particulier, de s'assurer que ses ressources sont utilisées aux fins convenues. L'institution compte sur les États membres pour lui communiquer les informations dont il a besoin et n'employer ses ressources que pour atteindre les objectifs convenus.

«Si les cas avérés de communication d'informations inexactes ou de détournement des ressources du FMI ont été rares, de nombreux administrateurs notent que des allégations récentes font état d'incidents dans ces deux domaines ... et conviennent que ces événements soulignent encore plus la nécessité de renforcer les dispositifs de protection dont le FMI dispose.

«Les administrateurs notent l'importance des mesures déjà en place, notamment la conception, la conditionnalité et le suivi des programmes, l'assistance technique et les initiatives en faveur de la transparence et de la gouvernance, telles que la formulation et le suivi de normes et codes ou, plus récemment, le recours à des audits spéciaux et au mécanisme des comptes DTS. Ces domaines d'action du FMI devraient continuer à apporter une contribution majeure au renforcement de l'intégrité et de la responsabilité du secteur public.

«Les administrateurs se félicitent aussi de pouvoir examiner la méthode proposée pour évaluer l'adéquation des garde-fous en vigueur dans les États membres, car elle pourrait aider à prévenir d'éventuels cas de détournement de ressources du FMI ou de communication d'informations inexactes à l'institution. Le Conseil a décidé d'engager une série de mesures afin de consolider les aspects essentiels du cadre mis en place par le FMI.

### Garde-fous

«Les administrateurs conviennent, en général, que la méthode d'évaluation en deux étapes pourrait renforcer les garde-fous existants en permettant d'apprécier dans quelle mesure les banques centrales respectent une série de pratiques, règles ou réglementations jugées souhaitables en ce qui concerne les contrôles internes, la communication d'informations financières et les audits. Ces évaluations visent à donner au FMI des

assurances suffisantes que les systèmes de contrôle, de comptabilité, d'information et d'audit applicables à la gestion des ressources, et notamment des décaissements de ses propres financements, sont de nature à assurer l'intégrité des opérations.

«Les administrateurs approuvent le cadre proposé pour l'évaluation des garde-fous, et en particulier l'idée d'axer celle-ci sur les banques centrales des pays membres. Les évaluations devraient porter sur les conditions de responsabilité et de transparence dans lesquelles les réserves de change sont gérées par des agences extérieures à la banque centrale lorsque, comme parfois c'est le cas, cette dernière ne fait pas office d'agent financier pour le FMI.

«Les administrateurs approuvent la proposition selon laquelle les banques centrales des pays membres utilisant les ressources du FMI devraient publier des états financiers annuels soumis à un audit externe indépendant et conforme aux normes d'audit reconnues au plan international.

«Durant la phase initiale de ces évaluations, les autorités du pays membre souhaitant conclure un nouvel accord avec le FMI devront lui communiquer dans les meilleurs délais certains documents (voir encadré page 135) et autoriser les services du FMI à ouvrir des discussions avec leurs auditeurs indépendants. Les services du FMI examineront ces informations pour porter un jugement préliminaire sur l'adéquation des systèmes de contrôle interne et d'information de la banque centrale et de ses mécanismes d'audit interne et externe.

«Si les services du FMI concluent que les systèmes de contrôle, d'information et d'audit de la banque centrale assurent une protection suffisante des ressources du FMI, aucune mesure supplémentaire ne sera prise. Dans le cas contraire, une seconde étape sera engagée. Les administrateurs jugent nécessaire de la confier à une équipe pluridisciplinaire regroupant des spécialistes issus des banques centrales et de cabinets d'experts-comptables privés. Ces équipes devraient être conduites par des représentants [des services du FMI] afin d'assurer la cohérence de l'approche adoptée et de faciliter l'amélioration continue de la méthode d'évaluation.

«Les administrateurs estiment que la mise en œuvre du processus d'évaluation des garde-fous suppose que l'on établisse une distinction entre les utilisateurs actuels des ressources du FMI et les nouveaux utilisateurs. Pour les accords approuvés après le 30 juin 2000, deux obligations s'imposeraient : les banques centrales des pays membres seraient soumises à l'évaluation en deux étapes décrite plus haut, dans l'espoir que la première étape suffira dans la plupart des cas, et elles publieront des états financiers annuels soumis à un audit indépendant confié à des auditeurs extérieurs aux banques centrales et conforme aux normes d'audit reconnues au plan international.

«Pour les accords approuvés par le FMI avant le 30 juin 2000, il ne serait pas procédé à l'évaluation en deux étapes. Cependant, les accords d'audit mis en place par les banques centrales seraient évalués pour déterminer si ces dernières publient effectivement des états financiers annuels soumis à un audit indépendant confié à des auditeurs externes et conforme aux normes d'audit reconnues au plan international. Les États membres qui pourraient bénéficier de décaissements soumis à une revue de leur programme après le 30 septembre 2000 seraient invités à communiquer au FMI, trois mois avant la première revue du programme prévue après le 30 septembre 2000, les documents énumérés aux trois premiers points de l'encadré. Les services du FMI examineront ces informations pour apprécier l'adéquation des accords d'audit externe et soumettraient leurs conclusions à la direction de l'institution. S'il apparaissait que des améliorations s'imposent, celles-ci et la réponse des autorités feraient objet d'un rapport au Conseil qui serait joint à la documentation rassemblée pour la première revue du programme prévue après le 30 septembre 2000.

«La plupart des administrateurs estiment que l'évaluation des garde-fous devrait être engagée à titre expérimental, et qu'il conviendrait de dresser un premier bilan de l'expérience en cours dans un délai de 12 à 18 mois, avec la participation du panel d'experts extérieurs.

### Communication d'informations inexactes

«Les administrateurs observent que, si la communication d'informations au FMI doit continuer de reposer avant tout sur la confiance, elle devrait aussi obéir à un ensemble de règles précises. Nombre d'entre eux soulignent que la communication d'informations inexactes peut avoir des conséquences différentes selon qu'elle est intentionnelle ou non, tandis que d'autres font valoir qu'en pratique, il est souvent très difficile d'établir une distinction claire entre ces deux catégories. Les administrateurs observent par ailleurs que les règles prévues en cas de communication d'informations inexactes doivent être appliquées en tenant compte de la grande disparité des capacités des 182 États membres du FMI en la matière.

«Si les administrateurs s'accordent en général à dire que le FMI devrait rendre publics les cas de communication d'informations inexactes, beaucoup d'entre eux estiment que cela ne devrait être la norme que lorsque cette communication est intentionnelle. Mais comme l'observent nombre d'entre eux, la question de l'intention réelle est souvent difficile à trancher.

### Traitements des données par le FMI

«Les administrateurs notent que les procédures dont le FMI dispose pour rassembler et utiliser les informations figurent en général parmi ses points forts, dans la mesure où le fait de recueillir des informations pour formuler un jugement global sur la situation économique d'un pays membre offre la possibilité de vérifier, mettre en question et affiner les informations initialement reçues. Cependant, il est aussi des domaines dans lesquels les

procédures du FMI pourraient être plus efficaces, notamment si les meilleures pratiques en vigueur étaient appliquées de façon plus cohérente dans l'institution. Les administrateurs appuient donc les mesures prises dans ce sens par les services du FMI et prennent acte en particulier des travaux engagés par ceux-ci afin de renforcer les procédures utilisées pour arrêter les critères de réalisation en signalant les définitions les plus efficaces et les plus exhaustives de ces critères, dans le but de fournir des modèles pour les nouveaux accords et de faire en sorte que les leçons tirées dans un pays puissent servir à d'autres. Ils prennent acte aussi de la proposition visant à accompagner tous les programmes d'un aide-mémoire technique détaillé définissant l'ensemble des critères de réalisation convenus, la source des données utilisées pour les mesurer et la périodicité de leur communication. Les administrateurs se félicitent aussi que les services du FMI se penchent sur les moyens de promouvoir l'adoption des meilleures pratiques possibles en ce qui concerne la gestion des réserves. S'agissant d'améliorer la communication des données budgétaires par les pays membres, ils sont favorables à un effort général pour rehausser la qualité de ces données et à une intensification de cet effort dans les pays qui affichent manifestement des carences dans la fiabilité, la couverture ou le délai de diffusion de leurs statistiques budgétaires.» ■

### Informations/documents à obtenir des banques centrales des États membres

#### Copies

- des états financiers vérifiés (ou non s'il n'y a pas eu d'audit) des trois dernières années et des rapports d'audit correspondants;
- de toutes les lettres des auditeurs externes concernant les audits des états financiers des trois dernières années;
- de tous les rapports d'audit (y compris les accords sur les procédures) rédigés par les auditeurs externes au cours des trois dernières années;
- de la législation applicable à la banque centrale.

#### Description

- de l'organigramme de la banque centrale, y compris pour la diffusion des informations;
- de l'organigramme et des structures de diffusion de l'information du service d'audit interne, y compris une liste détaillée de ses responsables et un résumé de ses ressources en personnel (expérience et qualifications).

#### Liste

- de tous les rapports du service d'audit interne publiés ces trois dernières années et résumé de leurs conclusions. Le cas échéant, copie des rapports traitant des contrôles opérationnels et financiers au cours de la même période;
- de tous les comptes des organismes publics auprès de la banque centrale.
- des raisons sociales de toutes les succursales de la banque centrale et description de leurs activités et de la nature de leurs liens avec la banque centrale;
- de tous les correspondants bancaires;

#### Résumé

- des contrôles internes de haut niveau exercés sur les directions des opérations bancaires, de la comptabilité et des opérations en devises de la banque centrale.

## **Marchés émergents dans le nouveau système financier**

**Uri Dadush**  
Directeur, Groupe des perspectives de développement  
Banque mondiale

**Dipak Dasgupta**  
Économiste principal  
Groupe des perspectives de développement  
Banque mondiale

**Ashoka Mody**  
Spécialiste principal  
Groupe des perspectives de développement  
Banque mondiale

**Ken Kletzer**  
Université de Californie Santa Cruz

**Masahiro Kawai**  
Économiste en chef  
Asie de l'Est et Pacifique  
Banque mondiale

**Gregory A. Root**  
Président  
Thomson BankWatch, Inc.

**Bernhard Eschweiler**  
Chef, Études économiques et études de marché pour l'Asie  
J.P. Morgan

**Benjamin Friedman**  
Département d'économie  
Université Harvard

**Stefan Ingves**  
Directeur, Département de la monnaie et des changes FMI

**Joel Binamira**  
Directeur, Consultance — Asie-Pacifique  
Barents Group LLC

**David Scott**  
Conseiller, Département du secteur financier  
Banque mondiale

**Gerald Meyerman**  
Chef, Groupe de la restructuration des entreprises  
Banque mondiale

**Timothy Wilson**  
Chef du Département de la gestion du risque  
Morgan Stanley Dean Witter

**Peter Garber**  
Spécialiste, Études sur les marchés mondiaux  
Deutsche Bank Group

**Richard Portes**  
Haas School of Business/London School of Business

*La volatilité va persister sur les marchés financiers . . .*

# **Il faut améliorer la prévention des crises et les stratégies de restructuration**

Pendant les années 90, une décennie exceptionnellement instable, les flux de capitaux privés et le développement économique ont cessé d'être deux sujets distincts pour constituer un débat unique et urgent. C'est ce qu'a noté Gary Perlin, Premier Vice-Président de la Banque mondiale, dans son allocution d'ouverture de la Conférence sur les marchés émergents dans le nouveau système financier, qui s'est tenue les 30 mars et 1<sup>er</sup> avril à Florham Park, dans le New Jersey, sous l'égide de la Banque mondiale, du FMI et de la Brookings Institution.

Les participants — des représentants des milieux financiers et universitaires, des gouvernements et des organisations internationales — se sont penchés sur la crise et la reprise en Asie, ainsi que sur les moyens de faire face à la volatilité à l'avenir. Ils ont examiné les perspectives des flux extérieurs vers les marchés émergents, la restructuration des banques et des entreprises en Asie, les moyens d'accélérer cette restructuration et la gestion des risques. La volatilité et la restructuration ont été des thèmes récurrents des débats. Si la volatilité persiste effectivement, voire augmente, la communauté internationale ferait mieux de se préparer à y faire face, note M. Perlin.

### **Flux de financement extérieur**

En toile de fond du débat sur la prévention et la résolution des crises, Uri Dadush, de la Banque mondiale, a examiné les perspectives des flux de financement extérieur. Citant le *Financement du développement dans le monde 2000* de la Banque mondiale, il a noté une nette amélioration de ces perspectives. Un redressement est en cours, mais il varie fortement d'une région à l'autre, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne étant à la traîne de l'Asie et de l'Amérique latine. Si le rapport est globalement optimiste, il existe clairement un risque de dégradation de la situation. Les investisseurs continuent de s'interroger sur les perspectives d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine, l'efficacité de la relance budgétaire au Japon et la santé du secteur financier et des entreprises en Asie de l'Est. Le rapport examine aussi les hausses des flux de capitaux au cours des cent trente dernières années, qui sont généralement allées de pair avec une croissance élevée, des progrès technologiques et, en fin de compte, des atterrissages brutaux.

Les capitaux devraient refluer, mais les causes de la volatilité ne disparaîtront pas. Les pays en développement sont par nature moins stables et moins diversifiés, et les asymétries de l'information sont communes.

Pour Dipak Dasgupta, de la Banque mondiale, le niveau excessif des emprunts à court terme a déclenché, voire causé, la crise asiatique. Les échéances des prêts se sont raccourcies rapidement à la veille de la crise et, même si la dette globale n'était pas excessive, ce raccour-

cissement a fait des ravages. Le gonflement des échanges et les progrès de la libéralisation financière avaient stimulé l'appétit de la région pour les prêts à court terme, tandis que la concurrence féroce à l'intérieur des frontières, une hausse spectaculaire des prêts interbancaires et les taux de change fixes avaient poussé les banques à accorder des prêts. En théorie, la libéralisation financière devrait jouer un rôle régulateur, mais dans la pratique les emprunts à court terme amplifient les tendances conjoncturelles et, en période de crise, les capitaux sortent deux fois plus vite qu'ils n'entrent lorsque tout va bien.

Ashoka Mody, de la Banque mondiale, et Ken Kletzer, de l'université de Californie (Santa Clara), ont examiné les avantages et les inconvénients des réserves supplémentaires, des lignes de crédit et de la réglementation des mouvements de capitaux. En détenant davantage de réserves de change, un pays pourrait éviter une crise injustifiée au regard des données fondamentales de son économie, mais en payant un certain prix — coût budgétaire et dégradation des données fondamentales. L'option des lignes de crédit préventives pourrait être plus avantageuse grâce à leur coût budgétaire moindre, mais elles sont moins souples et exigent peut-être des garanties coûteuses. La réglementation des mouvements de capitaux fait face plus directement au problème de la volatilité, mais les taxes sur les flux de capitaux à court terme sont difficiles à appliquer. Il serait peut-être plus efficace de limiter les engagements à court terme, car cela réduit les engagements conditionnels des pouvoirs publics et pourrait réduire le coût des crises.

### **Restructuration en Asie**

Présentant un document qu'il a rédigé avec ses collègues Ira Lieberman et William Mako, Masahiro Kawai, de la Banque mondiale, a évalué les progrès généralement lents que les pays d'Asie de l'Est ont accomplis dans la restructuration de leurs entreprises. Faute d'un système juridique efficace, les procédures à l'amiable ont joué un rôle essentiel, bien que les tribunaux jouent un rôle croissant. À l'avenir, il sera crucial de trouver les moyens de surveiller la santé des entreprises financières (surtout les grandes), de rétablir la confiance dans le secteur bancaire, de segmenter les crises et d'y établir un ordre de priorité, de renforcer les procédures de restructuration à l'amiable, de régler les contentieux entre créanciers et d'utiliser les sociétés publiques de gestion d'actifs pour régler le cas des entreprises en difficulté.

La crise asiatique a été le résultat de graves faiblesses au niveau des pouvoirs publics et des banques, de la sous-capitalisation de certaines banques, de sérieux problèmes de qualité des actifs, du volume élevé des prêts accordés à des organismes apparentés, ainsi que

de l'insuffisance de l'application de la réglementation et des normes d'information, selon Gregory Root, de Thomson BankWatch. En Corée, le risque est maintenant de dormir sur ses lauriers; au Japon, il faut encore prendre des mesures énergiques; en Thaïlande, le ratio des prêts dont le service n'est pas assuré reste très élevé (60 %), mais la participation des banques étrangères est encourageante; en Indonésie, la situation demeure bien pire que dans le reste de la région. Une plus grande discipline de marché est nécessaire, conclut M. Root.

Examinant les perspectives des marchés émergents en Asie, Bernhard Eschweiler, de J.P. Morgan, a souligné que la reprise de l'an dernier était «réelle» et que l'évolution du cycle conjoncturel devrait être favorable. Il estime que la Corée et la Thaïlande ont accompli les plus gros progrès jusqu'ici, que la Malaisie a fait des progrès, mais qu'aucune de ses organisations liées au pouvoir politique n'a encore dû affronter l'orage, et qu'en Indonésie, les progrès ont été politiques plutôt qu'économiques. Mais la crise était le résultat d'un «excès de vitesse» et de «normes de sécurité insuffisantes», et M. Eschweiler est clairement optimiste pour l'Asie. La crise n'a pas fait dérailler la croissance à long terme (sauf en Indonésie), les taux d'épargne restent élevés (sauf de nouveau en Indonésie), l'activité a repris sur les marchés de capitaux et la région est demeurée tout aussi ouverte au commerce et à l'investissement étranger.

Contestant ce qui est communément admis, Benjamin Friedman, de l'université Harvard, juge que le rééchelonnement et les autres formes de restructuration des dettes permettent de continuer de recevoir de l'argent frais, mais que toutes les créances improductives ne devraient pas être restructurées. Un taux de défaillance plus élevé est peut-être salutaire pour le système et il pourrait être souhaitable de limiter temporairement les flux de capitaux vers certains pays à marché émergent. Il est imprudent d'éviter tous les cas de perte de production et d'interruption momentanée du développement. Si les emprunteurs et les créanciers supportaient parfois les coûts réels, la croissance de la production et le développement pourraient en profiter à long terme. M. Friedman estime aussi que le FMI favorise la concertation et est surpris que l'on n'envisage pas plus souvent les pertes sur prêts officiels.

### **Faciliter la restructuration des banques et des entreprises**

Stefan Ingves, du FMI, note que dans les crises systémiques les pouvoirs publics font office non seulement de prêteurs en dernier ressort, mais aussi de propriétaires en dernier ressort. Les remous financiers ayant fait le vide autour d'eux, les pouvoirs publics doivent faire preuve d'initiative et parfois assumer des responsabilités inhabituelles. Dans les crises bancaires, ils doivent préserver l'efficacité du système, assurer un traitement et un partage des charges appropriés, promouvoir une gestion efficiente dans les banques ayant fait l'objet d'une intervention et faire participer le secteur privé.

Partout, la transparence est essentielle pour préserver la crédibilité et rétablir la confiance du public.

Tâche complexe, la restructuration des entreprises exige une stratégie intégrée, ajoute M. Ingves. Les pouvoirs publics doivent s'assurer qu'un cadre juridique et un mécanisme de restructuration de la dette adéquats sont en place, que les créances non viables sont séparées des créances viables, que la discipline est maintenue sur le marché du crédit et que les politiques macroéconomiques et fiscales sont crédibles et efficaces. La restructuration des entreprises est généralement à la traîne des efforts dans le secteur bancaire et ne peut être accélérée que si la législation et ses mesures d'application sont efficaces, l'attitude des pouvoirs publics est résolue et l'appui politique est présent.

Dans le processus de restructuration, le FMI fournit des conseils budgétaires et, dans les premières phases, il aide les pays à identifier l'infrastructure juridique et institutionnelle nécessaire pour restructurer. Mais la restructuration exige un élément que le FMI ne peut pas prêter : la volonté politique.

David Scott, de la Banque mondiale, juge que les pouvoirs publics peuvent accélérer la restructuration et souligne qu'il importe de mobiliser des ressources et de dégager un consensus autour d'une stratégie de marché. Les pouvoirs publics doivent toujours chercher à réduire au minimum les coûts contrôlables. Le calendrier est important, car les retards et l'incertitude alourdissent les coûts financiers, entre autres le coût de détention, et multiplient les possibilités de gaspillage et de pillage.

Analysant la restructuration des entreprises du point de vue du secteur privé, Joel Binamira, du Barents Group, critique les relations étroites que nombre d'entreprises asiatiques ont entretenues avec les pouvoirs publics. Les bénéfices traduisaient généralement des avantages tirés d'une situation de monopole, et non une bonne gestion, et les dirigeants étaient plutôt bons politiciens que bons gestionnaires. Dans le meilleur des cas, la restructuration des entreprises dans la région est lente. Les entreprises sont réticentes à admettre la gravité du problème, craignent de perdre la face et s'accrochent à l'espoir irréaliste qu'une reprise résoudrait tous les problèmes. Les actifs douteux doivent être évalués de façon réaliste et avoir de véritables acheteurs, et les pouvoirs publics doivent être plus transparents, établir des règles du jeu plus équitables et réduire leurs liens avec les entreprises.

Ne disposant pas d'un cadre juridique approprié pour faire face à une vague de défaillances, nombreux de pays



Stefan Ingves



Richard Portes

asiatiques touchés par la crise ont opéré des restructurations de dettes à l'amiable, essentiellement en suivant «l'approche de Londres», explique Gerald Meyerman, de la Banque mondiale. Cette approche repose sur des principes non contraignants qui réduisent au minimum les pertes des banques et des autres parties, évite les liquidations inutiles d'entreprises viables et assurent un appui financier pour les entreprises viables en cours de restructuration. Il serait exagéré de dire que cette approche fut un succès en Asie, mais elle a des avantages par rapport aux autres solutions possibles. L'expérience asiatique porte à croire que les règlements à l'amiable ne sont pas substituables à des solutions plus permanentes et souligne la nécessité de promulguer de nouvelles lois sur la solvabilité et la restructuration, de renforcer le cadre d'activité et d'améliorer le gouvernement d'entreprise.

### Gestion des risques

La probabilité d'une augmentation de la volatilité accroît la demande de gestion des risques. Timothy Wilson, de Morgan Stanley Dean Witter, examine la gestion des risques financiers au niveau des entreprises et les réactions aux crises de liquidités. Il souligne que les entreprises s'attachent maintenant à bien connaître

la situation économique, à mesurer les risques quantifiables et à surveiller les risques qui sont moins facilement quantifiables. Pour gérer les risques, les entreprises se couvrent dans la mesure du possible, diversifient ou s'assurent si elles ne peuvent se couvrir, gèrent leur structure financière en fonction des risques et communiquent autant d'informations que possible sur les conditions financières et les risques.

Les marchés financiers prouvent qu'ils peuvent faire face à des crises touchant des entreprises spécifiques, mais les banques centrales ont peut-être un rôle plus important que jamais à jouer dans les grandes crises de liquidité. L'un des nouveaux mécanismes les plus prometteurs est la vente d'options et la collecte de primes par les banques centrales, comme le Système fédéral de réserve américain l'a fait pour le bogue de l'an 2000. M. Wilson avertit qu'il y aura peut-être moins de crises à l'avenir, mais qu'elles seront plus graves.

Peter Garber, du Deutsche Bank Group, avertit que le nouveau système financier n'est pas toujours transparent. En surveillant les risques uniquement sur la base des données du bilan, on peut passer à côté de certains éléments. Les produits dérivés constituent un moyen idéal pour contourner la réglementation prudentielle, puisque les systèmes de comptabilité n'évoluent pas au même rythme que les instruments financiers et sont presque obsolètes pour les données de balance des paiements. Les données du bilan peuvent créer une illusion d'optique qui cache peut-être les implications réelles d'inversions notables des flux de capitaux. Sans mieux comprendre l'action des opérateurs de marchés et leurs raisons, il est très difficile de mesurer la sensibilité potentielle d'un pays à des inversions marquées des flux de capitaux et de déterminer d'où viennent ces inversions et quelles devraient être les ripostes appropriées à court et à long terme.

En conclusion, Richard Portes, de la London School of Business, note que les crises récentes et plusieurs grandes opérations de renflouement ont conduit certains à proposer d'abolir le FMI et de mettre fin à ces renflouements, en faisant référence, semble-t-il, à un âge d'or où les créanciers résolvaient les crises proprement et sans risque moral. Mais cet âge d'or n'a jamais existé, selon M. Portes. Quand le FMI n'existe pas encore, il fallait des années pour traiter une défaillance et «ce n'était pas beau à voir». Les grandes opérations de renflouement ne peuvent être évitées que s'il existe une autre solution crédible, souligne-t-il.

Les comités de créanciers et les clauses d'action collective offrent des solutions plus plausibles. Ces comités pourraient atténuer les problèmes d'information, établir des procédures, exercer une pression morale et faciliter les remboursements. Les clauses d'action collective pourraient prévoir des votes à la majorité qualifiée, ainsi que des clauses de partage et de non-accélération. La résistance vient de plusieurs côtés, mais, si on veut une vraie réforme, ces propositions offrent des solutions plus现实的. ■

### Flemming Larsen est nommé Directeur du Bureau européen du FMI

Stanley Fischer, Directeur général par intérim du FMI, a annoncé dans un communiqué de presse daté du 14 avril qu'il a nommé Flemming Larsen, ressortissant danois, au poste de Directeur du Bureau européen du

FMI. M. Larsen, actuellement Directeur adjoint du Département des études du FMI, succède à Christian Brachet.

M. Larsen est entré au FMI en 1985 et a occupé divers postes au Département des études, où il est responsable des *Perspectives de l'économie mondiale* depuis 1992. Il a été nommé Directeur adjoint du Département en 1996.

M. Larsen a fait ses études au Collège de l'Europe et à l'université d'Aarhus.

Avant d'entrer au FMI, il a travaillé à l'OCDE et à Wharton Econometrics. Alors qu'il était en congé du FMI, il a travaillé à la Commission européenne à Bruxelles.

Le Bureau européen du FMI se trouve à Paris. Il joue un rôle essentiel dans les efforts que le FMI déploie pour maintenir un dialogue avec les ONG, entre autres, en Europe. Il sert aussi de bureau de liaison pour le FMI en Europe en entretenant des contacts étroits avec les institutions de l'Union européenne et les institutions internationales et régionales, telles que l'OCDE, la BRI et le G-10.

*Le texte intégral du communiqué de presse n° 00/29 est disponible sur le site du FMI ([www.imf.org](http://www.imf.org)).*



## Découpler les crises financières des crises de la balance des paiements pour réduire les coûts

La crise asiatique de 1997–98 a posé à la communauté internationale toute une série de problèmes économiques défiant les prescriptions traditionnelles des spécialistes. La combinaison et la gravité des crises de la balance des paiements et des systèmes financiers ont forcé les organisations internationales et les autorités nationales à trouver rapidement des solutions.

Bien que les économies asiatiques retrouvent le chemin de la croissance, le débat se poursuit sur la riposte face à la crise. Une grande personnalité de la corporation des économistes vient d'apporter sa contribution à ce débat. Anne O. Krueger, professeur

d'économie à l'université de Stanford et directrice du Stanford Institute for Economic Policy Research, s'est en effet exprimée le 31 mars lors d'un séminaire de l'Institut du FMI. Dans son allocution intitulée «Cronyism, Financial Fragility, and Exchange Rate Regimes: Lessons from Asia», elle a présenté une vue d'ensemble de la crise et une série de prescriptions qui pourraient être utiles lors de futures crises dans les marchés émergents.

À l'appui de sa présentation, M<sup>e</sup> Krueger, qui est aussi associée principale à la Hoover Institution et qui a été Vice-Présidente de la Banque mondiale chargée des études économiques, a présenté deux documents.

### Publications récentes

#### Working Papers (7 dollars)

- 00/47 : *Compliance with IMF Program Indicators and Growth in Transition Economies*, Valerie Mercer-Blackman et Anna Unigovskaya  
00/48 : *Herd Behavior in Financial Markets: A Review*, Sushil Bikhchandani et Sunil Sharma  
00/49 : *The Impact of Ethnic Heterogeneity on the Quantity and Quality of Public Spending*, Louis Kuijs  
00/50 : *The Pros and Cons of Full Dollarization*, Andrew Berg et Eduardo Borensztein  
00/51 : *The Complier Pays Principle: The Limits of Fiscal Approaches Toward Sustainable Forest Management*, Luc Leruth, Remi Paris et Ivan Ruzicka  
00/52 : *A Framework for Assessing Fiscal Vulnerability*, Richard Hemming et Murray Petrie  
00/53 : *Unionization and Strategic Trade Policy*, Phillip Swagel et Ling Hui Tan  
00/54 : *Comparative Macroeconomic Dynamics in the Arab World—A Panel VAR Approach*, Alexei Kireyev  
00/55 : *Trade and Financial Contagion in Currency Crises*, Francesco Caramazza, Luca Ricci et Ranil Salgado  
00/56 : *Monetary and Fiscal Coordination in Small Open Economies*, DeLisle Worrell  
00/57 : *Deposit Insurance and Crisis Management*, Gillian Garcia  
00/58 : *Relative Prices, Inflation, and Core Inflation*, Scott Roger  
00/59 : *Alternative Methods of Estimating Potential Output and the Output Gap: An Application to Sweden*, Valerie Cerra et Sweta Chaman Saxena

- 00/60 : *Contagion, Monsoons, and Domestic Turmoil in Indonesia—A Case Study in the Asian Currency Crisis*, Valerie Cerra et Sweta Chaman Saxena  
00/61 : *Welfare Effects of Uzbekistan's Foreign Exchange Regime*, Christoph B. Rosenberg et Maarten de Zeeuw  
00/62 : *Income Distribution and Tax and Government Social Spending Policies in Developing Countries*, Ke-young Chu, Hamid Davoodi et Sanjeev Gupta  
00/63 : *Misalignment and Managed Exchange Rates: An Application to the Thai Baht*, Guay-Cheng Lim

#### IMF Staff Country Reports (15 dollars)

- 00/43 : Switzerland: Selected Issues and Statistical Appendix  
00/44 : Panama: Selected Issues and Statistical Appendix  
00/45 : Republic of Poland: Staff Report for the 1999 Article IV Consultation  
00/46 : Monetary and Exchange Rate Policies of the Euro Area  
00/47 : Nepal: Recent Economic Developments  
00/48 : People's Republic of China—Hong Kong Special Administrative Region: Selected Issues and Statistical Appendix  
00/49 : Belgium: Selected Issues  
00/50 : Liberia: Selected Issues and Statistical Appendix  
00/51 : Paraguay: Selected Issues and Statistical Appendix  
00/52 : Liberia: Staff Report for the 1999 Article IV Consultation and Staff Monitored Program

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org) des informations en anglais concernant le FMI. Le site [www.imf.org/external/fre/index.htm](http://www.imf.org/external/fre/index.htm) propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.



Anne Krueger :  
«Il aurait fallu  
s'attaquer d'abord  
à la crise de la  
balance des  
paiements.»

Le premier, «Why Cronyism Is Bad for Economic Growth», démontre que les entreprises publiques et le copinage ont le même effet sur l'économie, et explique comment l'expansion du crédit intérieur dans un capitalisme de copinage peut jouer grossièrement le même rôle qu'un déficit budgétaire dans les pays où

les entreprises publiques prédominent.

Le second document, «Conflicting Demands on the International Monetary Fund», analyse les problèmes posés par la confluence des facteurs pendant la crise asiatique.

Mme Krueger s'est penchée surtout sur la riposte face aux problèmes contradictoires posés par la crise extérieure — l'effondrement, en Asie, du système de taux de change fixes — et les crises intérieures des systèmes financiers. Le sous-développement des systèmes financiers de la région a compliqué la crise, par opposition à ce que Mme Krueger appelle la crise «traditionnelle» de la balance des paiements.

L'envolée du crédit intérieur dans toute l'Asie au milieu des années 90 a entraîné une nette hausse correspondante des emprunts extérieurs, une évolution aggravée par le copinage et le fait que les emprunteurs jugeaient qu'ils n'étaient pas exposés à un risque de change en raison du système de taux de change fixes qui était en vigueur dans la région. Les dévaluations, à commencer par celle du baht thaïlandais en juillet 1997, ont provoqué une détérioration rapide des bilans dans toute la région.

### Riposte

Pour faire face à ces crises combinées, selon Mme Krueger, il aurait fallu s'attaquer d'abord à la crise de la balance des paiements. Elle a reconnu que le remède traditionnel — dévaluation et resserrement des politiques budgétaire et monétaire — avait accru les engagements extérieurs des banques et des entreprises asiatiques et avait aggravé la crise du système financier qui a suivi. Cependant, les problèmes de balance des paiements peuvent être corrigés à court terme, alors que les crises bancaires passent inévitablement par des solutions difficiles et à long terme.

Mme Krueger a dégagé plusieurs enseignements qui pourraient aider à éviter des crises à l'avenir.

Premièrement, la crise asiatique a mis en évidence le choix limité de régimes de change aujourd'hui. Il n'y a pas d'autre solution que le flottement véritable ou la dollarisation, ni de «position intermédiaire» qui permettrait de faire face aux produits dérivés, à la rapidité des communications, à l'impossibilité de limiter les emprunts extérieurs à court terme et à la facilité des transferts monétaires.

Deuxièmement, les pays doivent maintenir leurs réserves à un niveau élevé, idéalement avec un excé-

dent des transactions courantes, pour réduire le risque d'une crise du type asiatique. Si un régime de flottement libre réduit le risque de spéculation contre la monnaie, il ne l'élimine pas totalement, d'où le besoin continu de réserves. Si les réserves d'un pays ne couvrent pas plus de quatre mois d'importations, il est mal avisé que ce pays affiche un déficit des transactions courantes de plus de 3 % du PIB.

Troisièmement, une expansion rapide du crédit intérieur est très dangereuse. Si elle se prolonge plus d'un an ou deux, elle n'est pas durable, essentiellement parce qu'il n'est pas possible de vérifier la qualité des prêts même dans des systèmes financiers bien contrôlés. Il est donc essentiel de mettre en place un contrôle prudentiel approprié et d'assurer une capitalisation adéquate des banques. De manière plus générale, le contrôle est crucial pour assurer le bon fonctionnement du système financier afin de financer un taux réel de rendement élevé; à cet effet, il faut non seulement que les banques intérieures soient bien gérées, mais aussi que les banques étrangères puissent accéder au marché intérieur.

### Atténuer les crises

Mme Krueger offre une solution simple, mais controversée pour réduire le coût des crises à l'avenir. Elle propose de découpler les crises financières des crises de la balance des paiements. Il faudrait mettre en place des mécanismes protégeant les emprunteurs contre les engagements en devises, en complément d'un régime de change approprié et d'un système bancaire solide. Elle propose un système où les emprunteurs intérieurs seraient tenus de rembourser leurs emprunts extérieurs non plus en monnaie étrangère, mais bien en monnaie nationale, et où le prêteur serait obligé d'accepter le risque de change. De plus, les créanciers internationaux ne pourraient pas exiger l'exécution des contrats dans les tribunaux locaux.

### Principaux taux du FMI

| Semaine commençant le | Taux d'intérêt du DTS | Taux de rémunération | Taux de commission |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|
| 10 avril              | 4,24                  | 4,24                 | 4,82               |
| 17 avril              | 4,23                  | 4,23                 | 4,81               |
| 24 avril              | 4,25                  | 4,25                 | 4,83               |

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS: au 1<sup>er</sup> mai 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (113,7 % actuellement) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : [www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm](http://www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm).

Source : FMI, Département de la trésorerie

Mme Krueger est d'avis que ces réformes pourraient être mises en place si les pays du G-7 les appuyaient. Bien qu'il soit impossible d'éviter à jamais les crises de balance des paiements ou les crises financières, elle

estime que sa proposition réduirait la probabilité de crises combinées. ■

Jeremy Mark  
FMI, Département des relations extérieures

## En anglais sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org)

**Spring Meetings 2000:** Official communiqués, statements, transcripts, and other materials from the IMF–World Bank Spring Meetings 2000.

### Press Releases

- 00/25: IMF Approves Poverty Reduction and Growth Facility Loan for Tanzania, April 5
- 00/26: IMF and IDA Support Debt Relief for Tanzania, April 5
- 00/27: IMF Establishes Independent Evaluation Office, April 10
- 00/28: Mozambique Qualifies for an Additional \$600 Million in Debt Relief under the Enhanced HIPC Initiative, Bringing Mozambique Total Debt Reduction under the Initiative to \$4.3 Billion
- 00/29: IMF Appoints Flemming Larsen as New Director of Europe Office, April 14, 2000 [see page 138]
- 00/30: Joint IMF–World Bank Implementation Committee for the HIPC Initiative and the PRSP Program, April 16
- 00/31: Communiqué of the International Monetary and Financial Committee of the Board of Governors of the IMF, April 16 [see page 119]
- 00/32: IMF Approves Stand-By Credit for Ecuador, April 19

### News Briefs

- 00/20: IMF Completes Bulgaria Review and Approves \$70 Million Credit Tranche, March 31
- 00/21: IMF Completes Off-Market Gold Sales, April 7
- 00/22: President of Colombia Meets IMF Acting Managing Director, April 11

### Public Information Notices (PINs)

- 00/25: Poland, March 31
- 00/26: IMF Executive Board Discusses the Monetary and Exchange Rate Policies of the Euro Area, April 3
- 00/27: Kuwait, April 4
- 00/28: IMF Adopts Added Safeguards on Use of Its Resources, April 4 [see page 134]
- 00/29: Burundi, April 7
- 00/30: Liberia, April 11
- 00/31: IMF Executive Board Reviews Data Standards, April 11
- 00/32: Bulgaria, April 19

### Press Briefings

- Transcript of a press briefing by Jacques Artus, Deputy Director, IMF European I Department, April 4
- Transcript of a press briefing by Stanley Fischer, April 5
- Transcript of a press briefing on the April 2000 *World Economic Outlook*, April 12
- Transcript of a press briefing by Stanley Fisher, April 13

### Speeches

- Remarks by IMF Deputy Managing Director Eduardo Aninat at the German Foundation for International Development, Berlin, March 14

Remarks by Stanley Fischer at the Bretton Woods Committee Meeting, April 4

Remarks by Stanley Fischer at the conference entitled “Investment Climate and Prospects for Economic Growth in Russia,” Moscow, April 6

Lunch address by Stanley Fischer at conference entitled “Promoting Dialogue: Global Challenges and Global Institutions,” April 13

### [Letters of Intent and Memorandums of Economic and Financial Policies \(date posted\)](#)

- Trinidad and Tobago, March 31
- Papua New Guinea, March 31
- Tanzania (includes Interim Poverty Reduction Strategy Paper), April 3
- Bulgaria, April 5
- Bosnia and Herzegovina, April 10

### [Concluding Remarks for Article IV Consultations \(date posted\)](#)

- Italy, March 31
- Netherlands, April 4

### Other

- Review of Experience with Evaluation in the Fund, prepared by the Evaluation Group of IMF Executive Directors, March 14
- Third Review of the Fund’s Data Standards Initiatives, March 15
- Policy Statement of IMF Technical Assistance, March 31
- Review of Fund Facilities—Preliminary Considerations, March 31
- Financial Assistance for the IMF’s Poorest Members, April 3
- Bulgaria: Experimental Reports on Observance of Standards and Codes, April

### Notes:

**Public Information Notices (PIN).** Ces notes présentent l'évaluation faite par le Conseil d'administration des perspectives et politiques économiques des pays membres. Elles comprennent aussi des renseignements généraux sur l'économie du pays membre et sont diffusées — avec le consentement du pays en question — à la suite des consultations au titre de l'article IV et des débats du Conseil d'administration, sur décision de celui-ci.

**Letters of Intention and Memorandums of Economic and Financial Policies.** Établis par les pays membres, ces documents décrivent les politiques qu'ils ont l'intention d'appliquer dans le cadre du programme pour lequel ils demandent une aide financière au FMI.

**Concluding Remarks for Article IV Consultations.** À l'issue de ses entretiens avec les autorités dans le cadre des consultations annuelles au titre de l'article IV et avant l'établissement de son rapport au Conseil d'administration, la mission du FMI fait souvent part aux autorités de ses premières conclusions.



Réunion annuelle du Comité de Bretton Woods . . .

## Dégager un consensus et privilégier la réduction de la pauvreté

**L**a résistance à l'institutionnalisation de la mondialisation, ainsi qu'à la coopération financière et au commerce internationaux, s'est concentrée sur la Banque mondiale, le FMI et l'OMC. Ces institutions se demandent à leur tour comment jouer le rôle que la communauté internationale leur a confié face aux intérêts parfois contradictoires des pays membres, non seulement entre eux mais aussi en leur sein même. Ce dilemme était le thème central de la réunion annuelle du Comité de Bretton Woods — un groupe bipartite sans but lucratif basé aux États-Unis, dont le but est de mieux faire comprendre au public les questions relatives à la finance et au développement internationaux — qui s'est tenue à Washington le 4 avril et à laquelle ont participé de hauts fonctionnaires d'institutions financières internationales, des fonctionnaires nationaux et des représentants du secteur privé et d'ONG.

Tout en reconnaissant que certaines réformes institutionnelles sont souhaitables, en particulier dans le domaine de l'ouverture et de l'équité de la représentation, nombre d'intervenants ont souligné que les autorités nationales devaient contribuer plus activement à combler l'écart grandissant entre les riches et les pauvres dans leur propre pays.

### Quel rôle pour le FMI?

«Le FMI ne peut guère se plaindre de ne pas recevoir d'attention ces derniers temps», a déclaré Stanley Fischer, Directeur général par intérim du FMI, faisant référence aux diverses recommandations de réforme qui ont été faites au cours de l'année écoulée. Au FMI, la réforme est un processus «continu», et non «révolutionnaire», a-t-il précisé.

La «révolution» permanente se poursuit : le FMI cherche à améliorer et à étendre ses activités, notamment ses fonctions de prêt. Il prête aux pays en crise, aux pays qui essaient d'éviter les crises et aux pays membres les plus pauvres. Ce troisième groupe est controversé, de nombreux adversaires du FMI estimant que celui-ci ne doit pas s'occuper de la pauvreté. Mais les pays les plus pauvres du monde sont membres du FMI, font face aux mêmes problèmes macroéconomiques que les pays à revenu intermédiaire et les pays à marché émergent, et ont le même droit que tout autre pays membre à accéder aux facilités du FMI. Celui-ci doit aider les pays à atteindre et à préserver la stabilité, mais ces efforts sont voués à l'échec si les programmes qu'il appuie ne tiennent pas compte du fait que la pauvreté est le principal problème de ces pays. C'est pourquoi la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, que le FMI vient de mettre sur pied, place la réduction de la pauvreté, et la croissance, au centre des

programmes du FMI. En collaboration avec la Banque mondiale, le FMI veille ainsi à ce que le cadre de politique macroéconomique qu'un pays établit avec notre aide réponde totalement aux besoins du secteur social, souligne M. Fischer.

Le FMI et la Banque mondiale ne disposent pas d'une base politique viable aux États-Unis, en particulier au Congrès, estime Timothy Geithner, du Trésor américain. La mondialisation peut contribuer au bien-être économique tant des pays en développement que des pays industrialisés, mais il demeure difficile d'obtenir le soutien du public en faveur des institutions «mondiales». Toute réforme du FMI doit prendre en considération les fonctions essentielles de l'institution : éviter les crises financières, promouvoir une politique économique vertueuse dans les pays membres et appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté.

Selon Barney Frank, membre du Congrès américain, la résistance et l'hostilité croissantes, en particulier aux États-Unis, au libre-échange et à la mondialisation traduisent dans une certaine mesure l'effondrement du consensus en faveur de la participation américaine à l'économie internationale et de la libre circulation des capitaux qui a prévalu de la fin des années 40 à la fin des années 80. À droite, l'utilisation de l'aide extérieure et des débouchés commerciaux pour recruter des alliés contre des forces externes hostiles n'a plus de raison d'être depuis l'effondrement du communisme. À gauche, l'optimisme initial quant aux bienfaits universels de la mondialisation s'est dissipé, car certaines couches de la population se sont retrouvées parmi les perdants.

Pour reconquérir un appui politique aux efforts des institutions financières internationales, il est indispensable d'agir à deux niveaux, selon M. Frank. Au niveau des États-Unis, il faut s'attaquer de front à la répartition inégale des revenus et mettre en place des filets de

### Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

|                                 | Mars<br>2000  | Janvier–<br>mars<br>2000 | Janvier–<br>mars<br>1999 |
|---------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------|
| Compte des ressources générales | 905,10        | 1.166,52                 | 1.062,13                 |
| Accords de confirmation         | 905,10        | 906,52                   | 95,98                    |
| Accords élargis de crédit       | 0,00          | 260,00                   | 557,13                   |
| FFCI                            | 0,00          | 0,00                     | 409,02                   |
| FRPC <sup>1</sup>               | 36,80         | 86,81                    | 207,64                   |
| <b>Total</b>                    | <b>941,90</b> | <b>1.253,33</b>          | <b>1.269,77</b>          |

FFCI = facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

<sup>1</sup>Ex-FAS — facilité d'ajustement structurel renforcée.

Source : FMI, Département de la trésorerie

protection social et pour ceux qui ne participent pas à la nouvelle économie. Au niveau international, le FMI doit continuer de présenter la réduction de la pauvreté comme un objectif direct des programmes économiques qu'il appuie, et non comme un résultat indirect d'une réforme de la politique macroéconomique axée sur la croissance.

Représentant un pays à marché émergent qui a bénéficié de l'aide financière du FMI, Carlos Noriega, Vice-Ministre des finances et du crédit public du Mexique, est d'avis qu'il faut démythifier plusieurs «mythes» concernant le FMI. Loin d'avoir fait son temps, le FMI, grâce à sa dimension quasi universelle, offre des perspectives de croissance économique et d'amélioration

## Accords du FMI au 31 mars

| Pays membre                      | Date de l'accord          | Date d'expiration         | Total approuvé    | Solde non tiré   |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Accords de confirmation</b>   |                           |                           | (Millions de DTS) |                  |
| Bosnie-Herzégovine               | 29 mai 1998               | 28 avr. 2000              | 77,51             | 24,24            |
| Brésil <sup>1</sup>              | 2 déc. 1998               | 1 <sup>er</sup> déc. 2001 | 10.419,84         | 2.550,69         |
| Corée <sup>1</sup>               | 4 déc. 1997               | 3 déc. 2000               | 15.500,00         | 1.087,50         |
| Estonie                          | 1 <sup>er</sup> mars 2000 | 31 août 2001              | 29,34             | 29,34            |
| Lettonie                         | 10 déc. 1999              | 9 avr. 2001               | 33,00             | 33,00            |
| Lituanie                         | 8 mars 2000               | 7 juin 2001               | 61,80             | 61,80            |
| Mexique                          | 7 juil. 1999              | 30 nov. 2000              | 3.103,00          | 1.163,50         |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée        | 29 mars 2000              | 28 mars 2001              | 85,54             | 85,54            |
| Philippines                      | 1 <sup>er</sup> avr. 1998 | 30 juin 2000              | 1.020,79          | 475,13           |
| Roumanie                         | 5 août 1999               | 31 mai 2000               | 400,00            | 347,00           |
| Russie                           | 28 juil. 1999             | 27 déc. 2000              | 3.300,00          | 2.828,57         |
| Thaïlande                        | 20 août 1997              | 19 juin 2000              | 2.900,00          | 400,00           |
| Turquie                          | 22 déc. 1999              | 21 déc. 2002              | 2.892,00          | 2.670,28         |
| Zimbabwe                         | 2 août 1999               | 1 <sup>er</sup> oct. 2000 | 141,36            | 116,62           |
| <b>Accords élargis de crédit</b> |                           |                           | 9.798,37          | 8.209,86         |
| Bulgarie                         | 25 sept. 1998             | 24 sept. 2001             | 627,62            | 313,82           |
| Colombie                         | 20 déc. 1999              | 19 déc. 2002              | 1.957,00          | 1.957,00         |
| Indonésie                        | 4 févr. 2000              | 31 déc. 2002              | 3.638,00          | 3.378,00         |
| Jordanie                         | 15 avr. 1999              | 14 avr. 2002              | 127,88            | 106,56           |
| Kazakhstan                       | 13 déc. 1999              | 12 déc. 2002              | 329,10            | 329,10           |
| Moldova                          | 20 mai 1996               | 19 mai 2000               | 135,00            | 47,50            |
| Pakistan                         | 20 oct. 1997              | 19 oct. 2000              | 454,92            | 341,18           |
| Panama                           | 10 déc. 1997              | 9 déc. 2000               | 120,00            | 80,00            |
| Pérou                            | 24 juin 1999              | 31 mai 2002               | 383,00            | 383,00           |
| Ukraine                          | 4 sept. 1998              | 3 sept. 2001              | 1.919,95          | 1.207,80         |
| Yémen                            | 29 oct. 1997              | 1 <sup>er</sup> mars 2001 | 105,90            | 65,90            |
| <b>Accords FRPC</b>              |                           |                           | 3.564,31          | 2.058,55         |
| Albanie                          | 13 mai 1998               | 12 mai 2001               | 45,04             | 14,11            |
| Bénin                            | 28 août 1996              | 26 août 2000              | 27,18             | 10,87            |
| Bolivie                          | 18 sept. 1998             | 17 sept. 2001             | 100,96            | 56,10            |
| Burkina Faso                     | 10 sept. 1999             | 9 sept. 2002              | 39,12             | 33,53            |
| Cambodge                         | 22 oct. 1999              | 21 oct. 2002              | 58,50             | 50,14            |
| Cameroun                         | 20 août 1997              | 19 août 2000              | 162,12            | 36,03            |
| Côte d'Ivoire                    | 17 mars 1998              | 16 mars 2001              | 285,84            | 161,98           |
| Djibouti                         | 18 oct. 1999              | 17 oct. 2002              | 19,08             | 16,36            |
| Gambie                           | 29 juin 1998              | 28 juin 2001              | 20,61             | 13,74            |
| Ghana                            | 3 mai 1999                | 2 mai 2002                | 155,00            | 110,70           |
| Guinée                           | 13 janv. 1997             | 20 déc. 2000              | 70,80             | 15,73            |
| Guyana                           | 15 juil. 1998             | 14 juil. 2001             | 53,76             | 35,84            |
| Honduras                         | 26 mars 1999              | 25 mars 2002              | 156,75            | 80,75            |
| Macédoine                        | 11 avr. 1997              | 10 avr. 2000              | 54,56             | 27,28            |
| Madagascar                       | 27 nov. 1996              | 27 juil. 2000             | 81,36             | 40,68            |
| Mali                             | 6 août 1999               | 5 août 2002               | 46,65             | 39,90            |
| Mauritanie                       | 21 juil. 1999             | 20 juil. 2002             | 42,49             | 36,42            |
| Mongolie                         | 30 juil. 1997             | 29 juil. 2000             | 33,39             | 15,95            |
| Mozambique                       | 28 juin 1999              | 27 juin 2002              | 87,20             | 42,00            |
| Nicaragua                        | 18 mars 1998              | 17 mars 2001              | 148,96            | 53,82            |
| Ouganda                          | 10 nov. 1997              | 9 nov. 2000               | 100,43            | 17,85            |
| Pakistan                         | 20 oct. 1997              | 19 oct. 2000              | 682,38            | 417,01           |
| République Centrafricaine        | 20 juil. 1998             | 19 juil. 2001             | 49,44             | 32,96            |
| République kirghize              | 26 juin 1998              | 25 juin 2001              | 73,38             | 38,23            |
| Rwanda                           | 24 juin 1998              | 23 juin 2001              | 71,40             | 38,08            |
| Sénégal                          | 20 avr. 1998              | 19 avr. 2001              | 107,01            | 57,07            |
| Tadjikistan                      | 24 juin 1998              | 23 juin 2001              | 100,30            | 40,02            |
| Tanzanie                         | 31 mars 2000              | 30 mars 2003              | 135,00            | 135,00           |
| Tchad                            | 7 janv. 2000              | 7 janv. 2003              | 36,40             | 31,20            |
| Yémen                            | 29 oct. 1997              | 28 oct. 2000              | 264,75            | 114,75           |
| Zambie                           | 25 mars 1999              | 24 mars 2002              | 254,45            | 244,45           |
| <b>Total</b>                     |                           |                           | <b>58.742,38</b>  | <b>27.557,14</b> |

<sup>1</sup>Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

**Les pays membres**  
**«achètent» la monnaie**  
**d'autres membres, ou**  
**des DTS, à l'aide d'un**  
**montant équivalent de**  
**leur propre monnaie.**



Ian S. McDonald  
Rédacteur en chef  
Sara Kane · Sheila Meehan

Elisa Diehl  
Rédactrices

Philip Torsani  
Maquettiste/Graphiste

#### **Edition française**

Division française  
Bureau des services linguistiques  
Marc Servais  
Traduction  
Martine Rossignol-Winner  
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org). Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org).

1<sup>er</sup> mai 2000

144

du niveau de vie à tous les pays, en particulier aux pays pauvres qui n'ont pas accès aux marchés de capitaux privés, ni à d'autres formes d'aide financière bilatérale. Sans les fonctions de prévention et de résolution des crises que remplit l'institution, les turbulences qui secouent périodiquement les marchés financiers pourraient mettre définitivement hors d'action les acteurs de plus petite taille et moins solides, et perturber à long terme le système financier international. Le fait que les programmes appuyés par le FMI soient maintenant axés sur la réduction de la pauvreté, ainsi que sur la croissance, démontre la capacité de l'institution à changer et à s'adapter; la coopération renforcée entre le FMI et la

Banque mondiale concernant des initiatives sur la dette et la réduction de la pauvreté qui prennent en considération des éléments sociaux et macroéconomiques va à l'encontre des exhortations à une plus grande démarcation entre les deux institutions.

#### **Banques multilatérales de développement**

Les récents appels à une réduction des prêts et des activités de développement des banques multilatérales de développement, en particulier de la Banque mondiale, menacent les perspectives de croissance d'une grande partie des pays en développement. Selon Robert Hormats, de Goldman Sachs, ce qui se passe dans les pays pauvres influe sur l'économie américaine. Il faut organiser un «débat national» pour montrer les conséquences de la réduction de l'aide (financière ou autre) aux pays pauvres sur l'économie américaine. Par exemple, le manque de soins de santé primaires et de prévention des maladies peut entraîner la propagation de maladies infectieuses et de virus sur tous les continents, tandis que le terrorisme mondial résulte souvent d'une forte frustration économique dans un pays. La confiance dans l'économie américaine et mondiale «nous a fait oublier les risques réels auxquels nous demeurons vulnérables».

Dans les vingt-cinq prochaines années, la population mondiale pourrait dépasser les huit millions d'habitants, une hausse de deux milliards, dont plus de la moitié vivront dans la pauvreté, a noté James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale. Pour faire face à ce défi, les institutions multilatérales doivent définir de nouvelles stratégies d'aide au développement, notamment en fondant la croissance et le développement sur de solides politiques macroéconomiques et structurelles. Cette approche intégrée dépend de la coopération entre les banques régionales et multilatérales de développement et le FMI.

Une stratégie intégrée est nécessaire aussi en Amérique latine. Enrique Iglesias, Président de la Banque interaméricaine de développement, a énoncé les obstacles encore considérables au développement de la



région : faible croissance, déséquilibres extérieurs et grandes inégalités des revenus.

La coopération entre les institutions financières internationales, notamment les banques multinationales et régionales de développement, est cruciale aussi pour le développement. Pour Peter Sullivan,

Vice-Président à la Banque asiatique de développement (BAsD), le redressement remarquable de l'Asie après les crises de 1997-98 s'explique dans une large mesure par l'effort de coopération qui a permis d'aider à replacer la région sur la voie de la croissance. Néanmoins, la pauvreté est encore généralisée dans nombre de régions d'Asie et il faut s'attaquer aux questions relatives à la gestion publique et aux faiblesses institutionnelles et structurelles : la région aura encore besoin de l'aide de la Banque mondiale. Comme les autres banques régionales de développement, la BAsD souffrirait si les activités et les compétences de la Banque mondiale étaient réduites.

#### **Mondialisation : menace ou promesse?**

La mondialisation est inévitable et peut profiter à un grand nombre, mais dans le même temps les institutions nationales et internationales doivent tenir compte de toutes les couches de la société, et non pas seulement des bénéficiaires de la mondialisation. C'est la conclusion du débat final, animé par Bill Frenzel, du Comité de Bretton Woods. Renato Ruggiero, de Salmon Smith Barney et ancien Directeur général de l'OMC, estime que le retour de bâton actuel contre la mondialisation est inquiétant, mais il ne prévoit pas de retour à l'isolationnisme et à des économies fermées. En fait, comme l'a noté Heng Chee Chan, Ambassadeur de Singapour aux États-Unis, aucun des pays asiatiques touchés par la crise n'a tourné le dos au marché libre. Mais ils savent qu'ils sont vulnérables et que la contagion peut être dévastatrice. La mondialisation va de soi; ce n'est pas le cas des mesures d'accompagnement.

Pour David Beckmann, de l'ONG Bread for the World, il importe de dégager un consensus intérieur à l'appui de la lutte contre la pauvreté et des efforts de développement déployés par les institutions multilatérales, et ce, à tous les niveaux de la société.

La gestion des affaires publiques est un problème international, avec sa propre logique, qui influe sur chaque pays et chaque entreprise, selon Thomas Friedman, du *New York Times* et auteur du livre *The Lexus and the Olive Tree: Understanding Globalization*. Le libre-échange est essentiel pour la croissance et le développement, mais les acteurs de la mondialisation doivent intégrer les perdants, les laissés-pour-compte; sinon, le retour de bâton politique sera violent et provoquera des perturbations. Pour une mondialisation efficiente, la société et les pouvoirs publics doivent trouver un équilibre entre les filets de protection sociale et l'intégration. ■